



S I D E R O

RAPPORT DE GESTION
2011-2014



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE DÉPOLLUTION DES EAUX RÉSIDUAIRES
DE L'OUEST



S I D E R O

RAPPORT DE GESTION
2011-2014



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	6
A. STRUCTURE DU SYNDICAT	7
ORGANES D'ADMINISTRATION (FIN 2011)	7
ORGANES D'ADMINISTRATION (FIN 2012)	8
ORGANES D'ADMINISTRATION (FIN 2013-2014)	9
ORGANIGRAMME	10
CADRE DU PERSONNEL (FIN 2014)	11
SITES D'ASSAINISSEMENT	13
B. RAPPORTS SECTORIELS	15
I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	15
II. RAPPORT ADMINISTRATIF	16
1. COMITÉ	16
1.1. Affaires générales	16
1.2. Domaine du Personnel	16
1.3. Domaine financier	17
1.4. Domaine technique	21
2. BUREAU	24
2.1. Adjudication publique	24
2.2. Contrat d'ingénieur	28
2.3. Personnel	30
3. COOPÉRATION SUR LE PLAN DU CONTRAT DE RIVIÈRE ATTERT	31
4. COOPÉRATION DANS LES ASSOCIATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	32
III. RAPPORT TECHNIQUE	33
1. EXPLOITATION ET MAINTENANCE	33
1.1. Intervention d'urgence	33
1.2. Interventions de routine	33
1.3. Elimination des déchets	33
1.3.1. Les résidus de dégrillage	34
1.3.2. Les résidus de dessablage	34
1.3.3. Les boues d'épuration déshydratées	34
1.3.4. Les boues d'épuration liquides	35
1.3.5. Superdréckskescht II	36
2. CONTRÔLE ANALYTIQUE	37
2.1. Prescriptions relatives aux rejets des stations d'épurations	38
2.2. Résultats d'analyses	40
IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014	44
1. BILANS	44
V. RAPPORT SOCIAL	60
GLOSSAIRE TECHNIQUE ET ABRÉVIATIONS	61

PRÉAMBULE

Le syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'ouest (SIDERO) a été institué par arrêté grand-ducal du 19 avril 1994. Les nouveaux statuts ont été publiés au mémorial B 47 du 13 juin 2007.

Il a pour objet l'évacuation et la dépollution des eaux résiduaires de ses communes membres, en entretenant, exploitant et faisant fonctionner les stations d'épuration, les collecteurs et les ouvrages annexes, exploitant et faisant exécuter tous autres travaux qui seront rendus nécessaires par l'accomplissement de l'objet, le tout dans le respect du principe du pollueur payeur.

Le regroupement au sein du syndicat comprend en 2014 les communes de Beckerich, Boevange/Attert, Ell, Fischbach, Garnich, Hobscheid, Junglinster, Käerjeng, Kehlen, Koerich, Kopstal, Leudelage, Lintgen, Lorentzweiler, Mamer, Mersch, Préziderdaul, Rédange/Attert, Saeul, Septfontaines, Steinfort, Steinsel, Tuntange, Useldange, Vichten et Walferdange.

L'inventaire des charges polluantes relevait une population totale de 75'892 habitants dans les vingt-six communes membres desservies par le syndicat, à cela il faut ajouter un nombre de 45'000 équivalent-habitants EH [3] représentant la charge polluante en provenance des établissements artisanaux, commerciaux et industriels implantés sur le territoire des communes affiliées au syndicat.

Le syndicat SIDERO est administré par un comité dans lequel chaque commune est représentée par un délégué, membre du conseil communal, ayant une voix de vote au moins.

Le règlement d'affaires organisationnelles appartient au bureau, qui se compose du président, de deux vice-présidents et de deux membres élus parmi les membres du comité.

La composition des organes d'administration en 2011, 2012, 2013 et 2014 est citée dans la suite du présent rapport de gestion.



Image de synthèse du projet d'extension de la station d'épuration de Mersch, 2011.

A. STRUCTURE DU SYNDICAT

ORGANES D'ADMINISTRATION (FIN 2011)

COMITÉ

Président :
 Albert Lentz, échevin, Mersch (†)

Vice-Présidents :
 Alain WEINS, échevin, Walferdange
 Jeannot JEANPAUL, bourgmestre, Clemency

Membres :

Romain ADAM, bourgmestre, Kopstal
 Claude BACH, conseiller communal, Useldange
 Paul BACH, échevin, Lorentzweiler
 Jean-Paul BAUS, échevin, Tuntange
 Guy BAUSCH, échevin, Steinsel
 Marc BETZEN, conseiller communal, Beckerich
 Serge BLOES, bourgmestre, Redange/Attert
 Raoul CLAUSSE, bourgmestre, Saeul
 Romain CLESEN, conseiller communal, Ell
 Henri FRANK, bourgmestre, Garnich
 Marie-Josée GRESSNICH-WEILER, bourgmestre, Septfontaines
 Mike HAGEN, échevin, Junglinster
 Georges HERR, échevin, Lintgen
 Marco KARIER, échevin, Fischbach
 Lucien KOCH, échevin, Kehlen
 Paul MANGEN, échevin, Boevange/Attert
 Fernand MÜLLER, échevin, Préziderdau
 Roger NEGRI, échevin, Mamer
 Romain PEPIN, conseiller communal, Hobscheid
 Rob ROEMEN, bourgmestre, Leudelange (†)
 Véronique SCHERER-THILL, conseillère communale, Koerich
 Romain SIEBENALLER, échevin, Vichten
 Camille STOCKREISER, échevin, Steinfort

BUREAU

Albert LENTZ, président (†)
 Alain WEINS, vice-président
 Jeannot JEANPAUL, vice-président
 Paul MANGEN, membre
 Fernand MÜLLER, membre

A. STRUCTURE DU SYNDICAT

ORGANES D'ADMINISTRATION (FIN 2012)

COMITÉ

Président :

Alain WEINS, échevin, Walferdange

Vice-Présidents :

Abby TOUSSAINT, conseiller communal, Mersch

Jeannot JEANPAUL, échevin, Käerjeng

Membres :

Romain ADAM, bourgmestre, Kopstal

Claude BACH, conseiller communal, Useldange

Paul BACH, conseiller communal, Lorentzweiler

Jean-Paul BAUS, échevin, Tuntange

Guy BAUSCH, conseiller communal, Steinsel

Marco BOLY, bourgmestre, Septfontaines

Raoul CLAUSSE, bourgmestre, Saeul

Daniel FRIEDEN, échevin, Steinfort

Mike HAGEN, échevin, Junglinster

Georges HERR, échevin, Lintgen

Marcel JAKOBS, conseiller communal, Leudelange

Marco KARIER, échevin, Fischbach

Romain KOCKELMANN, conseiller communal, Kehlen

Thierry LAGODA, échevin, Beckerich

Patrick LUX, conseiller communal, Garnich

Paul MANGEN, bourgmestre, Boevange/Attert

Fernand MÜLLER, conseiller communal, Préizerdaul

Daniel MUNO, conseiller communal, Ell

Roger NEGRI, échevin, Mamer

Flore REDING, échevin, Redange/Attert

Véronique SCHERER-THILL, conseillère communale, Koerich

Romain SIEBENALLER, conseiller communal, Vichten

Camille WAGNER, conseiller communal, Hobscheid

BUREAU

Alain WEINS, président

Abby TOUSSAINT, vice-président

Jeannot JEANPAUL, vice-président

Paul MANGEN, membre

Fernand MÜLLER, membre

A. STRUCTURE DU SYNDICAT

ORGANES D'ADMINISTRATION (FIN 2013-2014)

COMITÉ

Président :

Alain WEINS, échevin, Walferdange

Vice-Présidents :

Abby TOUSSAINT, conseiller communal, Mersch

Jeannot JEANPAUL, échevin, Käerjeng

Membres :

Romain ADAM, bourgmestre, Kopstal

Claude BACH, conseiller communal, Useldange

Paul BACH, conseiller communal, Lorentzweiler

Guy BAUSCH, conseiller communal, Steinsel

Marco BOLY, bourgmestre, Septfontaines

Raoul CLAUSSE, bourgmestre, Saeul

Daniel FRIEDEN, échevin, Steinfort

Mike HAGEN, échevin, Junglinster

Georges HERR, échevin, Lintgen

Marcel JAKOBS, conseiller communal, Leudelange

Marco KARIER, échevin, Fischbach

Jérôme KLEMMER, conseiller communal, Vichten

Romain KOCKELMANN, conseiller communal,

Kehlen

Thierry LAGODA, échevin 2013,

bourgmestre 2014, Beckerich

Gilles LOSCH, conseiller communal, Tuntange

Patrick LUX, conseiller communal 2013,

échevin 2014, Garnich

Paul MANGEN, bourgmestre, Boevange/Attert

Fernand MÜLLER, conseiller communal,

Préizerdaul

Daniel MUNO, conseiller communal, Ell

Roger NEGRI, échevin, Mamer

Flore REDING, échevin, Redange/Attert

Véronique SCHERER-THILL,

conseillère communale, Koerich

Camille WAGNER, conseiller communal,

Hobscheid

BUREAU

Alain WEINS, président

Abby TOUSSAINT, vice-président

Jeannot JEANPAUL, vice-président

Paul MANGEN, membre

Fernand MÜLLER, membre

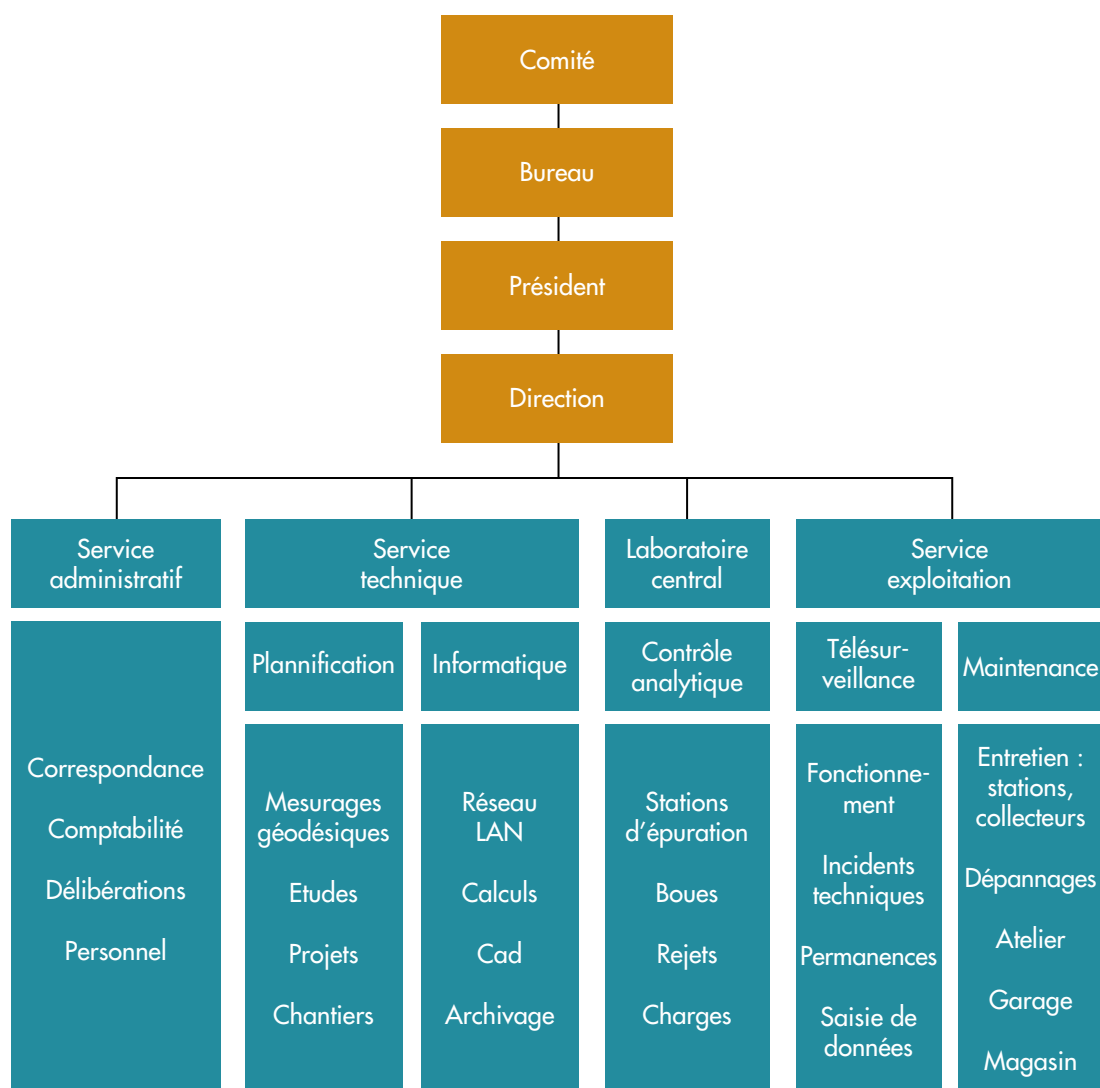


Le bureau du Sidero en 2014, de gauche à droite :
Fernand Müller,
Paul Mangen,
Jeannot Jeanpaul,
Alain Weins,
Abby Toussaint.

A. STRUCTURE DU SYNDICAT

ORGANIGRAMME

En vertu du document GESTION ET ORGANISATION dressé en juillet 1994 et approuvé par le comité en séance du 12 octobre 1994, le personnel du SIDERO est affecté aux tâches selon l'organigramme ci-dessous.



A. STRUCTURE DU SYNDICAT

CADRE DU PERSONNEL (FIN 2014)

DIRECTION

Jean Weicherding, ingénieur-directeur
Nathalie Welter, ingénieur
Marc Berna, secrétaire-trésorier
Stéphanie Wohlfart, rédacteur

SERVICE ADMINISTRATIF

Laurent Flesch, expéditionnaire administratif
Alvaro Cruces, salarié
Joëlle Neuser, expéditionnaire administratif
(à partir de 2012)
Marc Schumacher, salarié
(à partir de 2014)
Jenny Wrissez, salariée

SERVICE TECHNIQUE

Nathalie Welter, ingénieur
Yves Scholtes, 1^{er} commis technique principal
Claude Jacoby, commis technique adjoint

Aloyse Ney, ingénieur-technicien
(à partir de 2014)
Luc Scholtes, commis technique
Claude Bastian, ingénieur-technicien
Carole Breuer, expéditionnaire technique en
service provisoire
Pascal Hosinger, Ingénieur-technicien
Dennis Jüngling, salarié
(à partir de 2014)
Claude Reckinger, expéditionnaire technique
Paul Hetting, salarié
(à partir de 2014)
Jeannot Glodé, ingénieur-technicien
(à partir de 2013)

LABORATOIRE CENTRAL

Jos Hamen, chimiste
Jerry Kamphaus, chef ouvrier
Helder Gomes, assistant de laboratoire
(à partir de 2012)

A. STRUCTURE DU SYNDICAT

CADRE DU PERSONNEL (FIN 2014)

SERVICE FONCTIONNEMENT ET MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

Fernando Da Costa, ingénieur-technicien

Robert Disson, chef d'atelier

Carlo Müller, chef de réseau

Christian Vosman, chef de réseau

Serge Hommel, artisan électricien

Jean-Claude Spogen, artisan principal électricien

Romain Bohr, ouvrier qualifié

Mike Braun, ouvrier qualifié

Roland Braun, ouvrier qualifié

Christophe Colling, ouvrier qualifié

Claude Crelo, ouvrier qualifié

Gilles Eich, ouvrier qualifié

Serge Erpelding, ouvrier qualifié

Jeff Faber, ouvrier qualifié

Laurent Faber, ouvrier qualifié

Marc Fis, ouvrier qualifié

Rick Gengler, ouvrier qualifié

Guy Hentges, ouvrier qualifié

Guy Holper, ouvrier qualifié

Jacek Jakobek, ouvrier qualifié
(à partir de 2012)

Roy Jeanpaul, ouvrier qualifié
(à partir de 2013)

Jeff Kieffer, ouvrier qualifié
(à partir de 2013)

Emile Lallemand, ouvrier qualifié
Luc Mathekowitsch, ouvrier qualifié

(à partir de 2014)

Jim May, ouvrier qualifié

Christian Mischo, ouvrier qualifié
(à partir de 2013)

Michel Moes, ouvrier qualifié

Christophe Reiser, ouvrier qualifié

Armand Schmitz, ouvrier qualifié

Jeannot Schweich, ouvrier qualifié

(à partir de 2014)

Carlo Spolaore, ouvrier qualifié

Daniel Timoteo, ouvrier qualifié

Cédric Vanhille, ouvrier qualifié

Sam Vanniewenhuijse, ouvrier qualifié

Le Bureau avec les
services administratif et
exploitation en 2014.



A. STRUCTURE DU SYNDICAT

SITES D'ASSAINISSEMENT

Par site d'assainissement il y a lieu d'entendre les équipements de collecte et de traitement des eaux usées axés sur une station d'épuration biologique ou mécanique, desservant une

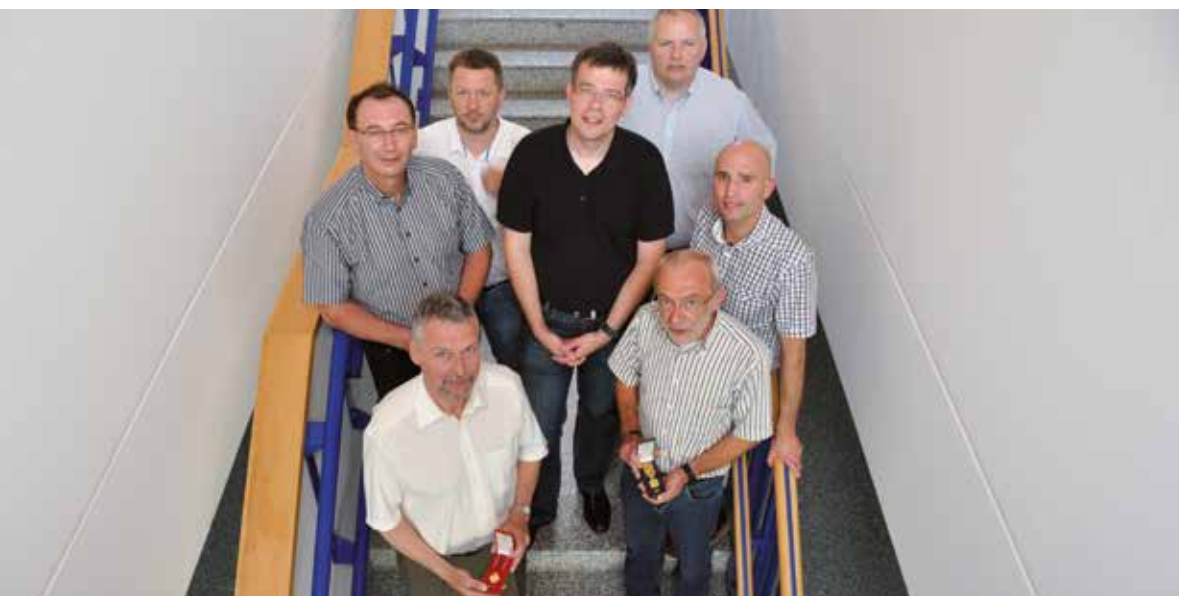
ou plusieurs localités appartenant à une ou plusieurs communes. Ainsi les différents sites en exploitation ou à l'étude sont les suivants :

Lieu	N° du site	Station d'épuration biologique	Station d'épuration mécanique	Capacité (EH)
Mersch/Beringen	101	X	Modernisation et extension depuis 2010	60.000
Angelsberg	102	X		630
Clemency	103	X		2.300
Fischbach 1	104	X		400
Hobsheid	105	X		6.000
Kehlen	106	X		5.000
Kopstal	107	X	Mise en service en 2010	6.000-8.000
Steinfort	108	X		6.700
Dondelange	109	X	Mise en service en 2011	3.500
Boevange/Attert	110	X		5.470
Redange/Attert	111	X	Raccordement prévu à la station de Boevange	2.855
Tuntange	112	X	Raccordement prévu à Dondelange	850
Vichten	113	X	Raccordement prévu à la station de Boevange	1.050
Eschweiler	114	X		4.000
Gonderange	115	X	Raccordement à la station de Junglinster	2.400
Junglinster	116	X	Modernisation en cours	3.045
Mamer	117	X		23.500
Garnich	118	X	Raccordement prévu à la station de Mamer	1.800
Asselscheuer	201	X		75
Oberpallen	301	X		1.500
Windhof	302	X		1.500
Schweich	303	X		750
Godbrange	304	X		1.300
Bourglinster	305	X		1.500
Colpach-Bas	401	X	Mise en service en 2010	2.000

A. STRUCTURE DU SYNDICAT

SITES D'ASSAINISSEMENT

Lieu	N° du site	Station d'épuration biologique	Station d'épuration mécanique	Capacité (EH)
Altlinster	402		X	0
Hollenfels	601	X		850
Brameschhaf	701		Raccordement prévu à la station de Kopstal	200
Fischbach 2	702		X	100
Grass	703		X	100
Olm	705		Raccordement prévu à la station de Kehlen	350
Petit-Nobressart	706		X	135
Roodt	707		X	300
Levelange	709		X	100
Lannen	710		X	230
Nagem	711		X	310
Michelbouch	712		X	250
Beidweiler	713		X	625
Eisenborn	714		X	180
Leudelange	718	X	Raccordé à Beggen	11.500
Schléiwenhaff	719	X	Raccordé à Beggen	2.300
Sites mécaniques	720		X	9.030



Remise des Médailles
au Personnel en 2012.

B. RAPPORTS SECTORIELS

I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Conformément aux tâches lui dévolues en vertu de ses statuts, le SIDERO assure l'exploitation de la maintenance des installations d'assainissement situées sur le territoire de ses communes membres.

En outre fait-il exécuter des travaux de réalisation de nouveaux collecteurs et de stations d'épurations dans l'intérêt des communes affiliées.

En revanche les communes sont tenues d'assurer le financement du syndicat par leur participation aux dépenses de celui-ci.

La participation aux frais de fonctionnement est déterminée suivant une double clé avec d'un côté une participation aux frais fixes arrêtée en fonction des capacités d'épuration réservées, exprimées en équivalent-habitants et d'autre part une participation aux frais variables proportionnelle à la charge polluante exprimée en équivalent-habitants constatée en cours d'année.

La participation des communes au financement des infrastructures du syndicat s'opère au moyen d'apports en capital des communes, dont la quote-part est déterminée en proportion des capacités d'épuration réservées par chacune d'elles.

Ainsi les mécanismes de financement décrits ci-dessus, sont à l'origine du prélèvement de redevances par le syndicat, basées sur les dépenses engendrées au cours d'un exercice budgétaire.

De plus amples détails sur les montants des redevances perçues au cours des années 2011, 2012, 2013 et 2014 auprès de chaque commune se trouvent renseignés au chapitre IV relatif au rapport financier.

Ces redevances donnent lieu à la refacturation par les communes à leurs contribuables par le biais des règlement-taxes respectifs.



Le bâtiment administratif du Sidero en 2014.

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

1. COMITÉ

Le comité a été convoqué à cinq reprises en 2011 en dates du 09 mars, du 07 juin, du 25 juillet, du 29 septembre, et du 08 novembre, à cinq reprises au cours de l'année 2012 en dates du 15 février, du 06 juin, du 17 juillet, du 06 novembre, et du 30 novembre, à quatre reprises

en 2013 en dates du 20 février, du 25 juin, du 23 octobre, et du 27 novembre et finalement à cinq reprises en 2014 en dates du 11 mars, du 03 juin, du 09 juillet, du 11 novembre et du 21 novembre.

Lors de ces séances, il a été délibéré entre autre au sujet des dispositions suivantes :

1.1. Affaires générales

1.1.1. 2011

- Modification du règlement d'ordre interne portant sur l'attribution de cadeaux par le SIDERO

1.1.2. 2012

- Approbation d'une convention conclue entre la Ville de Luxembourg, la Commune de Leudelange et le Bureau du SIDERO dans le cadre de la gestion des eaux usées générées par la commune de Leudelange et déversées dans le réseau de la Vdl

1.2. Domaine du Personnel

1.2.1. 2011

- Création d'un poste de salarié assistant de laboratoire
- Création d'un poste de salarié à tâche manuelle de la branche jardinier
- Conversion poste carrière C à durée déterminée vers un poste carrière C à durée indéterminée
- Prolongation d'un contrat de travail à durée déterminée
- Création d'un poste de salarié, carrière C

1.2.2. 2012

- Nomination au poste de Président du SIDERO
- Désignation de quatre membres du Bureau
- Approbation d'un contrat de travail à durée déterminée
- Approbation d'un contrat de travail à durée indéterminée
- Décision de décerner au Monsieur Albert Lentz le titre de « Président honoraire »
- Nominations aux fonctions de délégué à la sécurité et de salarié désigné
- Création d'un poste d'assistant de laboratoire
- Approbation d'un contrat de travail pour la durée de 6 mois
- Création d'un poste d'expéditionnaire technique, branche génie civil
- Création d'un poste d'ingénieur-technicien, branche génie civil
- Création de 3 postes de salariés à tâche manuelle
- Réorganisation et extension du cadre du personnel

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

1.2.3. 2013

- Nomination au poste de l'ingénieur-technicien, branche génie civil
- Nomination provisoire au poste de l'expéditionnaire administratif
- Approbation d'un contrat de travail à durée indéterminée, salarié carrière D
- Nomination provisoire au poste de l'ingénieur-technicien, branche génie civil
- Création d'un poste d'expéditionnaire administratif
- Nomination provisoire au poste de l'expéditionnaire technique
- Nomination au poste d'assistant de laboratoire
- Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle à durée déterminée
- Abrogation de la délibération du comité du 9 avril 1997 ayant trait à la prime d'astreinte et application du Règlement Grand-Ducal du 25 octobre 1990
- Création de deux postes de salarié à tâche manuelle
- Création d'un poste de salarié technicien spécialisé en informatique industrielle
- Approbation d'un contrat de travail à durée déterminée
- Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle à affecter au service administratif

1.2.4. 2014

- Nomination au poste de salarié technicien spécialisé en informatique industrielle
- Décision de classement individuel du salarié technicien spécialisé en informatique industrielle
- Indemnité pour travaux supplémentaires à

accorder aux délégués à la sécurité et aux travailleurs désignés

- Création d'un poste d'ingénieur-technicien
- Nomination au poste de salarié à tâche intellectuelle à affecter au service administratif
- Nomination provisoire au poste de l'ingénieur-technicien
- Nomination au poste de salarié technicien à tâche intellectuelle (CDD)
- Nomination au poste du salarié à tâche intellectuelle à affecter au service administratif
- Nomination au poste de salarié technicien à tâche intellectuelle (CDD)
- Création de deux postes de salariés à tâche manuelle avec la qualification CATP

1.3. Domaine financier

1.3.1. 2011

- Ouverture d'une ligne de préfinancement dans le cadre du projet de construction d'un bassin RÜB dans la commune de Steinsel
- Ouverture d'une ligne de préfinancement dans le cadre du projet de construction d'un collecteur à Leudelange
- Ouverture d'une ligne de préfinancement dans le cadre du projet de construction d'un bassin RÜB à Helmdange
- Ouverture d'une ligne de préfinancement dans le cadre du projet de construction d'un bassin RÜB à Holzem (commune de Mamer)
- Approbation d'un crédit supplémentaire dans le cadre des études ayant trait au projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration de Junglinster

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

- Ouverture d'une ligne de préfinancement dans le cadre du projet de construction de collecteurs dans la vallée de l'Eich moyenne
- Création d'un article budgétaire dans le cadre de l'avant-projet d'assainissement du collecteur principal de Koerich
- Convention de partenariat Interreg IVA 77 WLL2 3 160
- Approbation d'un crédit supplémentaire dans le cadre des études ayant trait au projet de modernisation de la station d'épuration de Colpach
- Décision de principe pour l'ouverture d'une ligne de préfinancement dans le cadre du projet de construction d'une station d'épuration à Fischbach
- Décision de principe pour l'ouverture d'une ligne de préfinancement dans le cadre du projet de construction d'un bassin de rétention RÜB Rue de Reimberg à Bettborn
- Décision de principe pour l'ouverture d'une ligne de préfinancement dans le cadre du projet de construction d'un bassin de rétention RÜB à Rodenbourg avec collecteurs vers Olingen
- Approbation d'un crédit supplémentaire dans le cadre du projet de modernisation de la station d'épuration de Colpach
- Décision de principe pour l'ouverture d'une ligne de préfinancement dans le cadre du projet de construction de deux bassins de rétention RÜB dans la Rue Nicolas Welter à Mersch
- Décision de principe pour l'ouverture d'une ligne de préfinancement dans le cadre du projet de construction d'un collecteur entre Colpach-Bas et Roodt-Ell avec bassins d'orage
- Approbation d'un crédit supplémentaire dans le cadre des études ayant trait au projet de construction de la station d'épuration d'Altlinster
- Fixation des charges réservées dans le cadre du Budget rectifié 2011
- Prorogation de deux lignes de préfinancement
- Présentation et approbation du Budget rectifié 2011 et Budget 2012
- Fixation des charges réservées dans le cadre du budget 2012
- Approbation des nouvelles procédures comptables et nouveau plan comptable, dossier Cabexco
- Approbation du contrat bancaire dans le cadre de l'ouverture d'une ligne de préfinancement ayant trait au projet de construction d'un bassin RÜB Rue de Reimberg à Bettborn
- Approbation du contrat bancaire dans le cadre de l'ouverture d'une ligne de préfinancement ayant trait au projet de construction d'un bassin RÜB à Rodenbourg
- Approbation du contrat bancaire dans le cadre de l'ouverture d'une ligne de préfinancement ayant trait au projet de construction d'une station d'épuration à Fischbach
- Approbation du contrat bancaire dans le cadre de l'ouverture d'une ligne de préfinancement ayant trait au projet de construction de deux bassins RÜB Rue Nic Welter à Mersch
- Approbation du contrat bancaire dans le cadre de l'ouverture d'une ligne de préfinancement ayant trait au projet de construction d'un collecteur entre Colpach-Bas et Roodt-Ell avec bassin d'orage
- Prises de positions Bilans 2007, 2008 et 2009

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

1.3.2. 2012

- Création d'un article budgétaire avec imputation d'un crédit dans le cadre de l'avant-projet sommaire de construction du laboratoire central du SIDERO
- Décision de principe de recourir à une ligne de préfinancement pour le projet d'assainissement général de la Vallée de l'Attert
- Prise en charge des frais découlant de l'accomplissement du permis E pour camion
- Création d'un article budgétaire dans le cadre du projet de construction d'un bassin d'orage RÜB à Brouch et imputation d'un crédit budgétaire
- Devis supplémentaire dans le cadre du projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration de Hollenfels
- Nouveau tableau de financement pour les redevances dans le cadre du budget 2013
- Décision de principe de prolongation de la ligne de préfinancement ayant trait au projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration de Hollenfels
- Décision de principe de prolongation de la ligne de préfinancement ayant trait au projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration de Junglinster
- Fixation des clés de répartition pour le budget 2013
- Décision de principe de prolongation de la ligne de préfinancement ayant trait aux travaux de modernisation et d'extension de la station d'épuration de Beringen/Mersch
- Approbation d'un contrat bancaire relatif à la ligne de préfinancement ayant trait au projet de modernisation et d'extension de la station de Hollenfels
- Présentation et approbation du Budget rectifié 2012 et Budget 2013



Inauguration RUB „Nei Arbecht“, en 2012.

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

- Approbation d'un contrat bancaire relatif à la ligne de préfinancement ayant trait au projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration de Junglinster
- Approbation d'un contrat bancaire relatif à la ligne de préfinancement ayant trait au projet de modernisation de la station d'épuration de Mersch

1.3.3. 2013

- Approbation d'un crédit dans le cadre du projet d'assainissement des localités de Garnich, Hivange et Dahlem
- Approbation de contrats bancaires dans le cadre de lignes de préfinancement (Projets Beringen/Mersch, Junglinster et Hollenfels)
- Avis au sujet de la tarification de l'eau au Luxembourg
- Approbation de la prise de position du Bureau quant au rapport de vérification du bilan et des comptes de profits et pertes de l'exercice 2010 émis par le Service de contrôle de la comptabilité des communes
- Approbation du décompte ordinaire de l'exercice 2009
- Approbation du décompte ordinaire de l'exercice 2010
- Approbation d'un crédit supplémentaire dans le cadre de l'acquisition de matériel informatique
- Création d'un article budgétaire dans le cadre du projet d'extension du bâtiment administratif et imputation de la somme de 10.000 € (Article 224131110 9101702)
- Création d'un article budgétaire dans le cadre du projet de déconnexion d'eaux superficielles en amont des fermes Hilbert et Weis à Colpach-Bas
- Décision de principe d'ouverture d'une ligne de préfinancement pour les travaux d'assainissement de la Vallée de l'Attert
- Présentation et approbation du Budget rectifié 2013 et Budget 2014
- Projet de construction d'un tronçon de collecteur à l'intérieur de Garnich Lot 2A

1.3.4. 2014

- Approbation de la prise de position du Bureau quant au rapport de vérification du Bilan avec ses comptes de Profits et Pertes de l'exercice 2011
- Approbation d'un contrat bancaire relatif à la prorogation de la ligne de préfinancement ayant trait au projet de construction de collecteurs sur le site de Dondelange
- Approbation d'un contrat bancaire relatif à la ligne de préfinancement ayant trait au projet d'assainissement de la Vallée de l'Attert Phases 2 et 3
- Approbation des clés de répartition pour le budget 2015
- Décision de principe de prolongation de cinq lignes de préfinancement

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

1.4. Domaine technique

Approbation des dossiers suivants :

1.4.1. 2011

- Avant-projet de construction d'un bassin d'orage RÜB Rue de la Libération à Mamer
- Avant-projet de construction d'un bassin d'orage RÜB dans la Rue principale à Hagen (Commune de Steinfort)
- Adaptation du projet de construction d'un bassin RÜB à Saeul et collecteur vers Brouch
- Projet de construction du bassin d'orage de Fischbach et du collecteur vers la future station d'épuration
- Avant-projet de déconnexion d'eaux parasites „Fraesbech“ à Redange/Attert
- Avant-projet de déconnexion d'eaux parasites dans la Rue de la Gendarmerie à Redange/Attert
- Projet définitif de construction de deux bassins RÜB dans la Rue Nicolas Welter à Mersch
- Avant-projet de construction d'un bassin RÜB à Schoos
- Avant-projet d'assainissement du collecteur principal de Koerich
- Avant-projet portant sur la transformation du barrage près de l'usine Robin à Useldange dans le cadre du projet d'assainissement général de la Vallée de l'Attert
- Projet de construction d'un collecteur et d'un canal de rétention à Colpach-Haut Lot 2A et 3A
- Avant-projet de construction d'un bassin de

rétention No 3 à Redange/Ouest, secteur Rue de Beckerich

- Projet de construction d'une station d'épuration biologique à Fischbach
- Projet de construction du bassin RÜB à Platen avec collecteur gravitaire vers Roudbaach, Lot VII
- Projet de construction d'une station de pompage à Roudbaach, Lot Vc
- Projet de déconnexion d'eaux parasites dans la Rue de la Gendarmerie à Redange/Attert
- Projet de déconnexion d'eaux parasites „Fraesbech“ à Redange/Attert
- Projet d'assainissement du collecteur principal de Koerich Lot 1
- Projet de construction d'un bassin de rétention RÜB à Kleinbettingen avec les conduites d'adduction
- Projet de construction du collecteur principal entre Niederpallen et Roudbaach

1.4.2. 2012

- Avant-projet sommaire de construction du laboratoire central du SIDERO
- Approbation de l'avant-projet assainissement général de la Vallée de l'Attert
- Projet de construction d'un collecteur entre Petit-Nobressart et Colpach-Haut et d'un déversoir d'orage à Petit-Nobressart
- Etude préalable dans le cadre de l'établissement d'un schéma directeur pour la gestion intégrée des eaux sur le territoire transfrontalier du

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

- bassin hydrographique de l'Eisch Interreg IVA 77 WLL2 3 160
- Avant-projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration biologique de Mamer
 - Approbation du projet de construction d'une conduite de refoulement entre Kahler et Grass
 - Création d'une bande herbacée et installation d'une clôture avec deux portes agricoles à Rippweiler
 - Projet d'acquisition d'un système d'informations géographiques SIG
 - Projet de mise en place d'une plate-forme préfabriquée dans le hall technique
 - Projet de construction d'un bassin d'orage (RÜB) à Brouch dans le cadre du projet d'assainissement général de la Vallée de l'Attert
 - Approbation du projet adapté ayant trait au lot IVB Useldange dans le cadre de l'assainissement général de la Vallée de l'Attert
 - Projet de construction du collecteur principal au centre de Junglinster
 - Projet de construction du bassin d'orage RÜB à Colpach-Bas lot IIb
 - Projet de déviation de l'Attert à Useldange dans le cadre de l'enlèvement du barrage près des usines Robin
 - Projet d'acquisition de deux stations d'épuration mobiles

1.4.3. 2013

- Construction d'un bassin de rétention Rue de la libération à Mamer
- Approbation du projet de construction d'un bassin RÜB Fingig
- Approbation du projet de construction d'un bassin RÜB près du centre „Roudemer” à Steinfort
- Projet d'extension du bâtiment administratif du SIDERO
- Projet de déconnexion d'eaux superficielles en amont des fermes Hilbert et Weis à Colpach-Bas
- Avant-projet d'assainissement des localités de Dahlem, Garnich et Hivange



Inauguration RUB Holzem, en 2013.

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

1.4.4. 2014

- Approbation de l'avant-projet d'assainissement de la partie Est de Mersch
- Projet d'assainissement de la partie Est de Mersch Phase 1; construction de canalisation pour eaux usées et pour eaux mixtes
- Approbation d'une convention de taxation des eaux usées
- Construction d'un bassin d'orage à Schoos
- Projet d'acquisition de quatre échantillonneurs automatiques mobiles pour le compte du Laboratoire central
- Projet de stabilisation des berges de la Koulbich à Colpach-Haut
- Projet de déconnexion d'eaux superficielles à Colpach-Bas
- Projet de construction d'un bassin d'orage RÜB Mullendorf
- Projet de déconnexion d'eaux superficielles à Everlange „A Laichent“
- Projet de construction d'un laboratoire central sur le site de la station d'épuration de Beringen/ Mersch
- Approbation du projet de déconnexion d'eaux parasites „Bierbergriecht“ à Préizerdaul et modification du déversoir de la Rue principale
- Projet de déconnexion d'eaux parasites Rue d'Ospem à Redange/Attert
- Projet d'équipement électromécanique de divers déversoirs d'orage
- Projet de déconnexion d'eaux parasites Rue Ospem à Redange/Attert
- Projet de construction du collecteur principal entre Niederpallen et Roudbach
- Projet d'assainissement de la partie Est de Mersch, phase 3 Rue Bouvart

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

2. BUREAU

En tant qu'organe exécutif du syndicat, le bureau a siégé à vingt-deux reprises au cours de l'année 2011, à vingt-cinq reprises au cours de l'année 2012, à vingt-cinq reprises au cours de l'année 2013 et à vingt-neuf reprises au cours de l'année 2014.

En dehors de la préparation des réunions du comité, ses missions de gestion des affaires du syndicat ont porté entre autres sur les sujets essentiels suivants :

- Exécution du programme prévu dans le budget
- Surveillance des comptes
- Organisation de la participation du personnel aux cours de formation continue
- Approbation de contrats d'apprentissage et d'étudiants

- Adjudications de travaux sur base de soumissions
- Passation de commandes sur base d'offres, conformément au règlement grand-ducal du 03 août 2009 portant exécution de la loi sur les marchés publics du 25 juin 2009
- Préparation des compromis d'acquisition de terrains dans l'intérêt de la construction d'ouvrages d'assainissement
- Ratification de contrats d'ingénieur
- Préparation de contrats d'objets de natures diverses
- Préparatifs en relation avec les démarches ou contacts entrepris par le syndicat auprès de différentes instances

Lors de ces séances, il a été délibéré entre autre au sujet des dispositions suivantes :

2.1. Adjudication publique

2.1.1. 2011

- Travaux de réalisation d'un bassin de rétention naturel et son raccordement sur le réseau d'eaux pluviales existant au lieu-dit „Auf Baechel” à Buschdorf, Projet B01_00_035
- Travaux de construction d'un bassin de rétention à Rodembourg et d'un collecteur vers Olingen, Partie Génie Civil Projet F01_00
- Travaux de construction d'un bassin de rétention à Rodembourg et d'un collecteur vers Olingen, Partie Electromécanique Projet F01_00
- Construction d'un bassin d'orage avec collecteurs à Holzem
- Réseau d'assainissement de la commune de Mersch : Avenant du contrat d'ingénieur du 17 mars 2009 dans le cadre des travaux d'équipement du réseau d'égout de la Rue Nic Welter à Mersch
- Construction d'un bassin d'orage RÜB dans la « Rue de la Libération » à Mamer
- Déconnexion des eaux parasites dans la Rue de la Gendarmerie à Redange-Centre
- Réseau de canalisations de la commune de Préizerdaul : Construction d'un bassin de rétention et d'une canalisation d'eaux mixtes, Rue de Reimberg à Préizerdaul
- Construction d'un collecteur reliant les localités

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

- de Roodt, Petit-Nobressart, Colpach-Haut et Colpach-Bas à la station d'épuration de Colpach
 - Construction d'un bassin RÜB au lieu-dit „Hanner Hoeltges“, Partie génie civil à Mersch, Projet A21_00/NW
 - Construction d'un bassin RÜB au lieu-dit „Hanner Hoeltges“, Partie électromécanique à Mersch, Projet A21_00/NW
 - Construction d'un bassin d'orage avec collecteur à Holzem, Partie électromécanique, Projet CO1_09
- 2.1.2. 2012**
- Assainissement de la commune de Tuntange : Modernisation et extension de la STEP de Hollenfels - génie civil
 - Assainissement de la commune de Leudelange : Construction d'un bassin d'orage et pose des conduites d'adduction au site de l'ancienne STEP Leudelange - Travaux génie civil
 - Assainissement de la Commune de Steinfort : Construction d'un bassin d'orage et d'une station de pompage à Grass / Raccordement de Grass à la station d'épuration de Steinfort via Kahler (Lot 1.1 ; 1.2. et 2.1)
 - Raccordement des localités de Bour et Ansembourg à la station d'épuration de Dondelange et construction d'une station de pompage Ansembourg-Château (GC Lots 5 et 7)
 - Modernisation et extension de la STEP de Hollenfels : Partie électromécanique



Mersch, pose de la 1^{ère} pierre en 2011.

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

2.1.3. 2013

- Construction d'un bassin d'orage et pose des conduites d'adduction au site de l'ancienne station d'épuration à Leudelage - Partie électromécanique
- Assainissement général de la Vallée de l'Attert : Construction d'un bassin de rétention à Saeul, d'un collecteur d'eaux usées de Saeul-Brouch et d'un collecteur d'eaux pluviales « Rue de Mersch-Ruisseau » - Génie civil
- Construction d'un bassin de rétention à Saeul, d'un collecteur d'eaux usées de Saeul-Brouch et d'un collecteur d'eaux pluviales « Rue de Mersch-Ruisseau » - Equipement électromécanique
- Assainissement de la commune de Redange/Attert : Construction de deux bassins de rétention et adaptation des réseaux d'assainissement à Redange-Centre
- Assainissement de la commune de Fischbach : Construction d'un bassin d'orage et des collecteurs vers la nouvelle station d'épuration de Fischbach - Partie génie civil
- Assainissement de la commune de Fischbach : Construction d'un bassin d'orage et des collecteurs vers la nouvelle station d'épuration de Fischbach - Partie électromécanique
- Raccordement des localités de Bour et Ansembourg à la station d'épuration de Dondelage et construction d'une station de pompage Ansembourg-Château (GC)
- Construction de deux bassins de rétention et adaptation des réseaux d'assainissement à Redange-Centre (EM)
- Assainissement de la commune d'Ell : Construction d'un bassin d'orage DB 31 avec collecteur pour eaux usées et modification de la canalisation locale à Colpach-Haut Lot IIa et IIIa Partie génie civil
- Assainissement de la commune d'Ell : Construction d'un bassin d'orage DB 31 avec collecteur pour eaux usées et modification de la canalisation locale à Colpach-Haut IIa et IIIa - Partie électromécanique
- Modernisation et extension de la station d'épuration de Junglinster : Travaux de génie civil
- Devis pour un contrat d'ingénieur pour les prestations se rapportant à la mission de Project Management dans le cadre de la STEP Mamer
- Assainissement des localités de Dahlem, Garnich et Hivange
- Projet de construction d'un tronçon de collecteur à l'intérieur de Garnich - Lot 2a

2.1.4. 2014

- Assainissement de la commune de Redange : Projet de déconnexion des eaux en provenance de la Rue de Gendarmerie procédure négociée collecteur d'eaux pluviales passage pap
- Assainissement de la commune de Mersch : Construction d'un RÜB « An der Larey », partie génie civil

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

- Contrats d'études et dossiers techniques assainissement: Adaptations des longueurs de canalisations aux contrats d'étude pour les études générales d'assainissement et les dossiers techniques d'assainissement gérés par le SIDERO
- Travaux d'assainissement dans la Rue Nic Welter à Mersch Construction d'un volume de rétention au lieu-dit « An der Larey » génie civil
- Assainissement de la commune de Mersch : Construction d'un bassin RÜB au lieu-dit « An der Larey », partie électromécanique
- Assainissement de la commune de Koerich : Collecteur Koerich-Goebelange-Goetzingen
- Assainissement de la commune de Steinfort : Construction d'un bassin d'orage « Rue du Moulin » avec conduites d'adduction à Kleinbettingen, Partie génie civil
- Assainissement de la commune de Kehlen : Raccordement de la localité d'Olm à la station d'épuration de Kehlen Lot 3 - Travaux électromécaniques
- Assainissement de la commune de Kehlen : Raccordement de la localité d'Olm à la station d'épuration de Kehlen Lot 3 - Travaux de génie civil
- Assainissement de la commune de Junglinster : Projet de construction du collecteur principal au centre de Junglinster Part Sidero Lot 1
- Assainissement de la commune de Käerjeng : Projet de construction d'un bassin d'orage et pose des conduites d'adduction à Fingig Partie électromécanique
- Assainissement de l'Eich Moyenne : Lot 2.2. Collecteur Greisch-Leisbech Lot 2.3. Collecteur Tuntange-Greisch
- Assainissement de la commune de Steinfort : Construction d'un bassin d'orage dans la Rue du moulin avec conduites d'adduction à Kleinbettingen, Partie électromécanique
- Assainissement de la commune de Käerjeng : Projet de construction d'un bassin d'orage et pose des conduites d'adduction à Fingig - Partie génie civil
- Assainissement de la commune d'Ell : Projet de déconnexion d'eaux superficielles en amont des fermes Weis et Hilbert à Colpach-Bas
- Assainissement de la commune d'Ell : Construction d'un bassin DB 3.2. avec collecteur pour eaux usées et modification de la canalisation locale à Colpach-Bas Lot IIb, génie civil
- Projet d'extension du bâtiment administratif : Travaux de construction en bois, d'isolation et de menuiserie extérieure Alu/Bois
- Assainissement de la commune de Garnich : Construction d'un collecteur d'amenée à Garnich (Phase 1), Partie génie civil

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

2.2. Contrats d'ingénieur

2.2.1. 2011

- Assainissement de la Vallée de l'Eich : Contrôle spécial des travaux : Lot 7 Station de pompage à Ansembourg-Château
- Assainissement de la Vallée de l'Eich : Contrôle spécial des travaux : Lot 1.3. Station de pompage à Septfontaines - Pont
- Assainissement de la Vallée de l'Eich : Contrôle spécial des travaux : Lot 2.1. Station de pompage à Léisbech
- Assainissement de la Vallée de l'Eich : Contrôle spécial des travaux : Lot 2.2. Canal de rétention à Greisch
- Assainissement de la Vallée de l'Eich : Contrôle spécial des travaux : lot 2.3. Collecteur Tuntange-Greisch
- Assainissement de la localité de Hagen : Construction d'un bassin d'orage dans la Rue principale à Hagen : Contrat d'ingénieur
- Assainissement de la Vallée de l'Eich : Contrôle spécial des travaux : Travaux de canalisation à Tuntange
- Assainissement de la Vallée de l'Eich : Contrôle spécial des travaux : Lot 5 Raccordement de la localité de Bour à la STEP Dondelange
- Assainissement de la Vallée de l'Eich : Contrôle spécial des travaux : Lot 3 station de pompage Simmerschmelz
- Réseau de canalisation de la commune de Koerich : Assainissement du collecteur de Koerich : Contrat d'Ingénieur
- Assainissement de la localité de Kleinbettingen : Construction d'un bassin d'orage, nouveau collecteur « Rue du moulin » et réseaux annexes (rive droite) - Phase 1
- Assainissement de la localité de Kleinbettingen : Construction d'un bassin d'orage et conduites d'adduction et réalisation d'un axe pour eaux superficielles (rive gauche) - Phase 2
- Laboratoire central : Contrat d'architecte avec Besch da Costa
- Laboratoire central : Contrat d'ingénieur Dahlem, Schroeder et Associés / Génie civil
- Dossier technique assainissement de la commune de Leudelange
- Laboratoire central : Contrat d'ingénieur Jean Schmit / Génie technique

2.2.2. 2012

- Dossier technique assainissement de la commune de Vichten
- Dossier technique assainissement de la commune d'Useldange
- Dossier technique assainissement de la commune de Préizerdaul
- Assainissement de la commune de Leudelange : Projet d'assainissement de la Rue de Schléiwenhaff (Commune de Leudelange)
- Dossier technique assainissement de la commune de Beckerich
- Dossier technique assainissement de la commune de Boevange/Attert

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

- Dossier technique assainissement de la commune de Kopstal
 - Dossier technique assainissement de la commune d'Ell
 - Dossier technique assainissement de la commune de Garnich
 - Dossier technique assainissement de la commune de Hobscheid
 - Dossier technique assainissement de la commune de Koerich
 - Dossier technique assainissement de la commune de Lintgen
 - Dossier technique assainissement de la commune de Lorentzweiler
 - Dossier technique assainissement de la commune de Mamer
 - Dossier technique assainissement de la commune de Septfontaines
 - Dossier technique assainissement de la commune de Steinfort
 - Dossier technique assainissement de la commune de Tuntange
 - Dossier technique assainissement de la commune de Saeul
 - Dossier technique assainissement version digitale DTA
 - Projet d'acquisition de deux stations d'épurations mobiles X03_12
- 2.2.3. 2013**
- Système d'information géographique : Hosting et maintenance
 - Système d'information géographique : Configuration et mise en service du système SIGcom+
 - Logiciel, Dossier technique assainissement version digitale DTA
 - Construction de 2 bassins d'orage à Hivange et à Garnich et des collecteurs d'amenée, de raccord et de délestage
 - Assainissement de la commune d'Ell : Projet de déconnexion des eaux de surface externes à Colpach-Haut
 - Assainissement de la commune de Junglinster : Projet de construction d'une station d'épuration à Beidweiler
 - Assainissement de la localité d'Eschweiler : Construction d'un bassin RÜB et pose de nouveaux collecteurs
 - Assainissement de la commune de Steinfort : Construction d'un bassin d'orage « Rue du Moulin » avec conduites d'adduction à Kleinbettingen, Partie génie civil
 - Assainissement de la commune de Mersch Pose de nouveaux collecteurs et construction d'un bassin d'orage dans le quartier Gare et Mierscherbiert à Mersch

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

Marché de gré à gré

- Projet de déconnexion des eaux en provenance de la Rue de la Gendarmerie à Redange/Attert : Procédure négociée dans le cadre d'un projet PAP à Redange

2.2.4. 2014

- Extension et modernisation de la station d'épuration de Mamer - Mission de Project Management
- Projet transfrontalier d'assainissement des eaux usées urbaines de la Vallée de l'Eisch supérieure

2.3. Personnel

2.3.1. 2011

- Nomination au poste vacant de salarié avec CATP, spécialité pépiniériste-paysagiste



Passation du pouvoir.

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

3. COOPÉRATION SUR LE PLAN DU CONTRAT DE RIVIÈRE ATTERT

Le contrat de rivière Attert, qui a pour objectif de gérer le bassin versant de l'Attert de manière intégrée, durable et concertée avec l'ensemble des partenaires impliqués, a été soutenu par le comité et les services du SIDERO depuis le début de sa phase d'élaboration en 1998.

Notre syndicat y joue le rôle d'un partenaire de premier ordre en tant qu'investisseur le plus important dans le contexte du programme d'actions découlant du contrat.

Monsieur Paul Mangen, membre du comité du SIDERO, a représenté le syndicat au sein du comité de l'asbl Maison de l'Eau de l'Attert. (www.aquafil.net)

Le contrat de rivière regroupe les partenaires suivants :

Asbl. Au Pays de l'Attert
 Association Intercommunale de Valorisation de l'Eau (AIVE)
 Natur an Emwelt

Centrale Paysanne
 Chambre d'Agriculture
 Commune d'Attert
 Commune d'Eil
 Commune d'Useldange
 Commune de Beckerich
 Commune de Bissen
 Commune de Boevange
 Commune de Colmar-Berg
 Commune de Préizerdaul
 Commune de Redange
 Province de Luxembourg, Direction des Services Techniques, Service des cours d'eau
 Syndicat de Distribution d'Eau des Ardennes (DEA)
 Syndicat Intercommunal de Dépollution des eaux Résiduaires du Nord (SIDEN)
 Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux Résiduaires de l'Ouest (SIDERO)

Le SIDERO a organisé ensemble avec la Maison de l'Eau des visites guidées de stations d'épuration dont notamment les stations de Boevange-Attert, Oberpallen et Redange avec des classes des écoles primaires de commune affiliées au contrat de rivière.

B. RAPPORTS SECTORIELS

II. RAPPORT ADMINISTRATIF

4. COOPÉRATION DANS LES ASSOCIATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

4.1.

Le SIDERO est membre de l'ALUSEAU, l'association luxembourgeoise des services d'eau, par le biais de laquelle il est représenté auprès de l'EUREAU, l'union européenne des associations nationales des services d'eau ainsi que l'EWA (European Water Association).

Sur le plan national la direction du SIDERO collabore dans les travaux de l'ALUSEAU. Ainsi le directeur est l'animateur du groupe de travail ALU02 Eaux Usées et membre des groupes de travail ALU03 Aspects financiers et réglementaires et ALU06 Recherche. Le secrétaire-trésorier gère les comptes de l'ALUSEAU et est membre du groupe de travail ALU04 Relations Publiques. Tous deux sont membres du conseil d'administration de l'ALUSEAU.

4.2.

Sur le plan international, la direction du SIDERO coopère encore, en vertu de son affiliation à l'ALUSEAU, aux travaux de l'EUREAU. M. Jean Weicherding est représentant de l'ALUSEAU auprès de l'EUREAU dans le groupe de travail Eureau II Eaux Usées.



Station d'épuration à Beringen/Mersch.

B. RAPPORTS SECTORIELS

III. RAPPORT TECHNIQUE

1. EXPLOITATION ET MAINTENANCE

1.1. Interventions d'urgence

Les interventions d'urgence intervenues au cours des années 2011, 2012, 2013 et 2014 ont été gérées par les agents du service exploitation. Une grande partie des interventions d'urgence ont été provoquées par des intempéries impliquant des chutes d'arbres et des dégâts à l'équipement électromécanique dus à la foudre.

La mise en service de nouvelles stations d'épuration et les chantiers en cours ont généré de nombreuses interventions. Des accidents de remplissage de cuves à mazout ont été signalés à maintes reprises.

1.2. Interventions de routine

En dehors des opérations de maintenance et de dépannage relevées ci avant, il convient

de souligner l'importance du nombre des interventions journalières de nos équipes dans l'intérêt de l'entretien régulier des équipements et ouvrages ainsi que des alentours de ces derniers.

Retenons également que toutes opérations de réparations et dépannages confondues, les interventions signalées par les responsables de la coordination des services de fonctionnement et de la maintenance des équipements, dépassent le nombre de 600 par an dans les rapports de service établis.

1.3. Elimination des déchets

A la fin de la filière de traitement des eaux usées, trois catégories de résidus se trouvent récupérées qu'il convient d'éliminer : les résidus de dégrillage, les résidus de dessablage et les boues d'épuration.

B. RAPPORTS SECTORIELS

III. RAPPORT TECHNIQUE

De même l'entretien et la maintenance des stations d'épuration et ouvrages annexes engendrent des déchets pour la plupart traités dans le cadre de la SuperDrecksKëscht ainsi que des déchets de verdure et de la ferraille.

La gestion des déchets et des boues d'épuration est réalisée depuis 2008 suivant le plan de prévention et de gestion de déchets (PPGD) du SIDERO, approuvé par le Ministre de l'Environnement fin 2007.

La gestion des déchets d'entretien et des déchets spéciaux se fait de façon centralisée sur les sites de Mersch, Boevange et Mamer, tous les déchets de dessablage du syndicat sont regroupés sur le site de Boevange en vue d'une gestion plus efficace. La gestion et l'entrepôt des boues d'épuration ont également été déterminées dans le PPGD.

1.3.1. Les résidus de dégrillage

Les résidus de dégrillage ont été éliminés soit à l'installation d'incinération soit à la décharge. Ces déchets sont collectés de façon décentralisée dans les différentes stations et enlevés par une entreprise spécialisée.

1.3.2. Les résidus de dessablage

Conformément au plan particulier de gestion des déchets du SIDERO, les résidus de dessablage du SIDERO sont entreposés dans un compartiment de stockage à la station d'épuration de Boevange afin de les recycler dans une plateforme de compostage en Allemagne. Les transports par semi-remorque permettent des économies conséquentes.

1.3.3. Les boues d'épuration déshydratées

Les boues d'épuration déshydratées de Boevange ont été évacuées intégralement vers l'agriculture



Remise du titre de président honoraire.

B. RAPPORTS SECTORIELS

III. RAPPORT TECHNIQUE

où elles ont été valorisées par épandage comme engrais sur les champs de labour. Les boues de Kehlen et Mamer ont été évacuées vers la plate-forme de compostage de la S.A. SOIL-CONCEPT à Friidhaff/Diekirch respectivement vers une usine d'incinération en Allemagne.

Les boues déshydratées au site de Mersch ont été évacuées vers la plate-forme de compostage de la S.A. SOIL-CONCEPT à Friidhaff/Diekirch. Les boues déshydratées au site de Hobscheid à l'aide d'un filtre-presse ont été incinérées ou compostées en Allemagne en fonction des capacités des installations afférentes.

1.3.4. Les boues d'épuration liquides

L'épandage des boues liquides est réalisé par injection dans le sol, cette méthode est pratiquée entre autre pour les boues de Clemency, Steinfort et pour les boues des stations d'épuration

de la commune de Junglinster. Cette filière d'élimination se pratique en conformité avec les règlements grand-ducaux du 14 avril 1990 et du 20 septembre 1994 relatifs aux boues d'épuration. La première de ces dispositions légales prévoit notamment la tenue d'un registre des boues.



Le comité du Sidero en 2012.

B. RAPPORTS SECTORIELS

III. RAPPORT TECHNIQUE

1.3.5. Superdréckskëscht II

Relevons que le SIDERO est primé du label de qualité SUPERDRECKSKESCHT en vertu de la gestion écologique de ses déchets.

En outre, les travaux d'entretien et de maintenance des installations engendrent des déchets requérant l'élimination particulière comme la ferraille et les déchets verts.

Déchets et boues de la filière traitement

Désignation	2011	2012	2013	2014
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Résidus de dégrillage	141,31	128,54	140,87	141,09
Sables	201,51	223,76	260,34	286,62
Boues liquides agriculture (MS) ^[5]	117	105	85	86,50
Boues déshydratées compostage (MS) ^[5]	755	914	1027	1065
Boues déshydratées incinération (MS) ^[5]	63,50	55	58,50	60
TOTAL	1278,32	1426,30	1571,71	1639,21

Déchets de maintenance des équipements et alentours

Désignation	2011	2012	2013	2014
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Déchets de verdure	22,60	21,30	21,85	20,40
Résidus de déversoirs et canalisations	219,88	192,16	207,93	117,72
Déchets encombrants / ferraille	3,27	8,753	6,916	5,195
Bois	0,162	0	0,322	0,40
Matières plastiques	0,57	0,237	0,487	0,33
Papiers/cartons	8,53	9,63	11,28	15,15
Déchets spéciaux (SUPERDRECKSKESCHT)	1,616	1,723	1,43	1,13
Huiles usagées/ substances huileuses	0,30	0,95	0,30	0,55
TOTAL	256,93	213,45	228,67	160,88

B. RAPPORTS SECTORIELS

III. RAPPORT TECHNIQUE

2. CONTRÔLE ANALYTIQUE

Depuis l'année 2000 le SIDERO en tant qu'exploitant de stations d'épuration, assume intégralement la surveillance du fonctionnement et des rejets de ses stations par ses propres soins, au moyen de l'exploitation de son laboratoire central à Mersch. Ces tâches se déroulent en étroite collaboration avec le Laboratoire de l'Administration de la gestion de l'eau, et notamment en conformité avec les stipulations de l'article 10 du règlement grand-ducal du 13 mai 1994 relatif au traitement des eaux urbaines résiduaires

L'agrément du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région pour le laboratoire du SIDERO dans le cadre de la surveillance des rejets des stations d'épuration des eaux urbaines obtenu en date du 11 mai 2005 vient d'être prolongé jusqu'au 4 août 2014.

Suite à cet agrément, le SIDERO peut effectuer des analyses pour d'autres communes et syndicats. L'agrément implique des contrôles qualité supplémentaires et la participation trimestrielle à des tests interlaboratoires, ainsi que dès la mise en place d'un système de management de la qualité.

Le laboratoire du SIDERO analyse ainsi des échantillons des communes de Manternach, Mondorf et des syndicats SIACH et SIDEST ainsi que pour différentes communes des échantillons d'établissements agroalimentaires dans le cadre de la tarification des eaux usées.

En 2011 le Comité du SIDERO a décidé de faire accréditer le laboratoire central suivant la norme ISO 17025. La mise en place des procédures a été réalisée de 2012 à 2014, l'accréditation est effective depuis le printemps 2015.



Visite de la Ministre de l'Environnement Mme Carole Dieschbourg en 2014.

B. RAPPORTS SECTORIELS

III. RAPPORT TECHNIQUE

2.1 Prescriptions relatives aux rejets des stations d'épuration

a) Les procédures de contrôle et la vérification de la conformité du fonctionnement des stations d'épuration sont réglées d'ordre général par le règlement grand-ducal du 13 mai 1994 relatif au traitement des eaux urbaines résiduaires

mettant en application la DIRECTIVE 91/271 CEE du Conseil du 21 mai 1991.

Ces dispositions légales visent la surveillance appropriée des stations pour démontrer le respect des normes minimales de rejets, dont les conditions sont les suivantes :

1. Prescriptions relatives aux rejets des stations d'épuration ayant une charge polluante comprise entre 2.000 et 10.000 EH

Paramètres	Concentration (*)	Pourcentage minimal de réduction / rendement (*)(1)
Demande biochimique en oxygène (DBO5 à 20 °C) ^[1] sans nitrification	25 mg/l O ₂	70-90
Demande chimique en oxygène (DCO) ^[2]	125 mg/l O ₂	75
Total des matières solides en suspension (MES) ^[4]	35 mg/l ⁽²⁾	90 ⁽¹⁾

(*) les rejets de la station d'épuration doivent suffire à une des deux conditions (concentration ou rendement)

(1) Réduction par rapport aux valeurs à l'entrée

(2) Cette exigence est facultative

2. Prescriptions supplémentaires relatives aux rejets des stations d'épuration ayant charge polluante de plus de 10.000 EH

Paramètres	Concentration (*)	Pourcentage minimal de réduction / rendement (*)(1)
Phosphore total	2 mg/l P (EH compris entre 10.000 et 100.000) 1 mg/l P (EH de plus de 100.000)	80
Azote total	15 mg/l N (EH compris entre 10.000 et 100.000) 10 mg/l N (EH de plus de 100.000)	70-80

(*) les rejets de la station d'épuration doivent suffire à une des deux conditions (concentration ou rendement)

(1) Réduction par rapport aux valeurs à l'entrée

B. RAPPORTS SECTORIELS

III. RAPPORT TECHNIQUE

Les autorisations d'exploitation respectives des différentes stations d'épuration fixent en général des valeurs plus strictes et des fréquences d'échantillonnage plus importantes que le règlement grand-ducal du 13 mai 1994 relatif au traitement des eaux urbaines résiduaires.

b) Le règlement grand-ducal du 13 mai 1994 ne porte pas sur les stations dont la charge polluante est inférieure à 2.000 EH. Pour ces petites stations, c'est l'Administration de la Gestion de l'Eau qui fixe les prescriptions de rejets, dans le cadre de l'autorisation d'exploitation. Les concentrations maximales par paramètre analytique sont les suivantes :

Paramètres	Concentration
Demande biochimique en oxygène (DBO5) ^[1]	25 mg/l O ₂
Demande chimique en oxygène (DCO) ^[2]	100 mg/l O ₂
Total des matières en suspension (MES) ^[4]	30 mg/l
Azote sous forme d'ammonium (NH ₄ - N)	10 mg/l
Matières décantables	0,3 ml/l



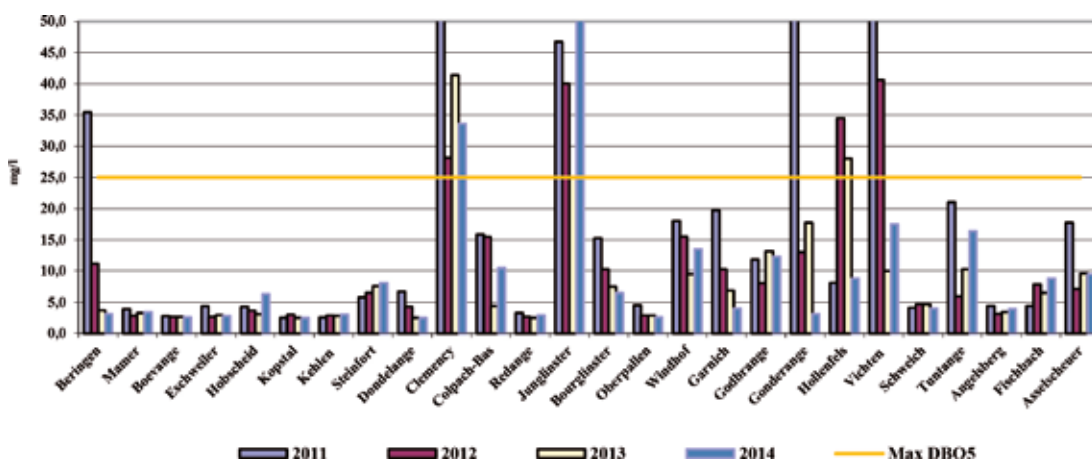
L'Info-Mobile du Sidero
(Exposition mobile).

B. RAPPORTS SECTORIELS

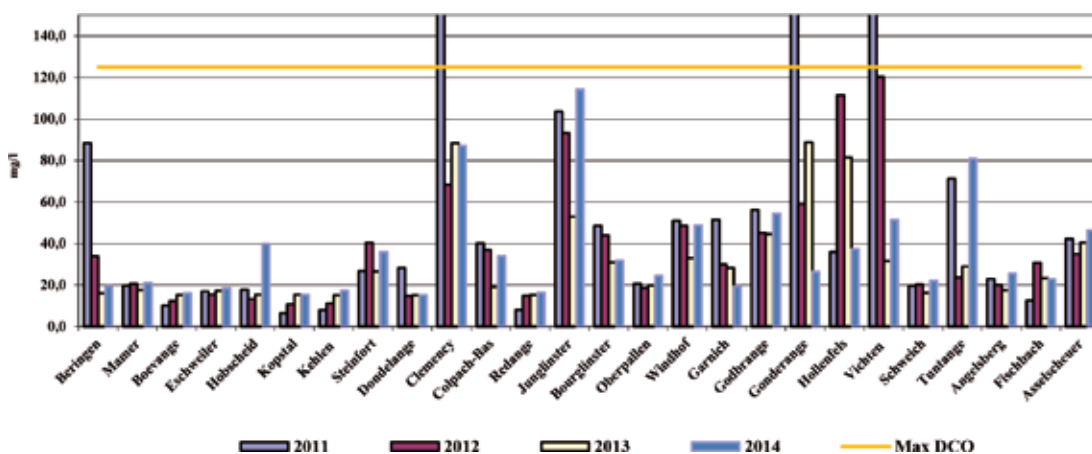
III. RAPPORT TECHNIQUE

2.2 Résultats d'analyses

Rejets en DBO5 des différents sites (mg/l)



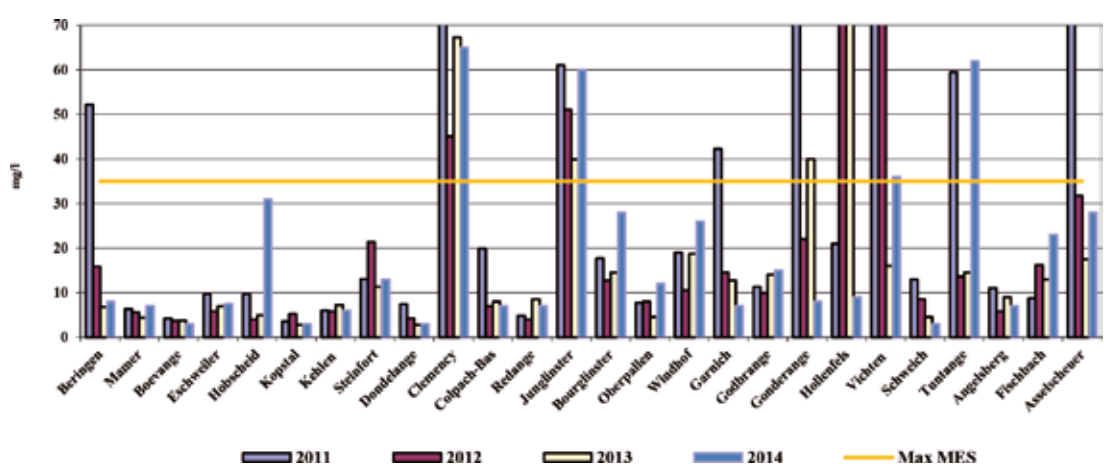
Rejets en DCO des différents sites (mg/l)



B. RAPPORTS SECTORIELS

III. RAPPORT TECHNIQUE

Rejets en MES des différents sites (mg/l)



Explications supplémentaires concernant les graphiques DBO5, DCO et MES :

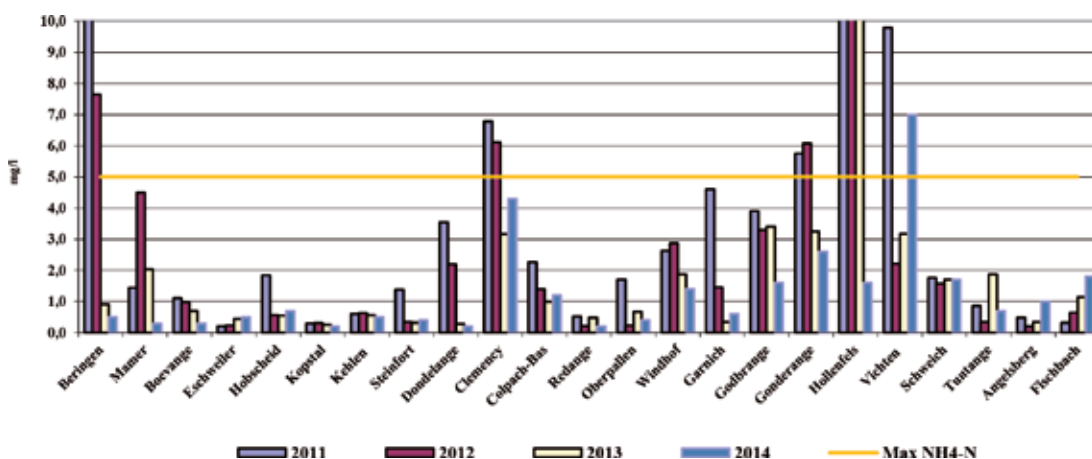
La station d'épuration de Beringen a été renouvelée et à partir du 15 mars 2012 l'eau a été traitée dans les nouvelles installations, ce qui implique l'amélioration remarquable. Il en va de même avec la station d'épuration de Hollenfels, où la nouvelle station a été mise en service en juin 2014.

Les rejets des stations d'épuration de Clemency, Junglinster, Gonderange et Vichten dépassent souvent les limites de rejets. Le projet de raccordement de Clemency dans le cadre du programme Interreg V Grande Région « Eisch'A », construction d'une station d'épuration transfrontalière est en cours d'élaboration. La modernisation de la station de Junglinster aboutira début 2017. Les stations d'épuration de Gonderange, Vichten et Tuntange ont été débranchées en 2015, respectivement 2016, et leurs eaux usées sont depuis lors traitées dans des stations plus performantes.

B. RAPPORTS SECTORIELS

III. RAPPORT TECHNIQUE

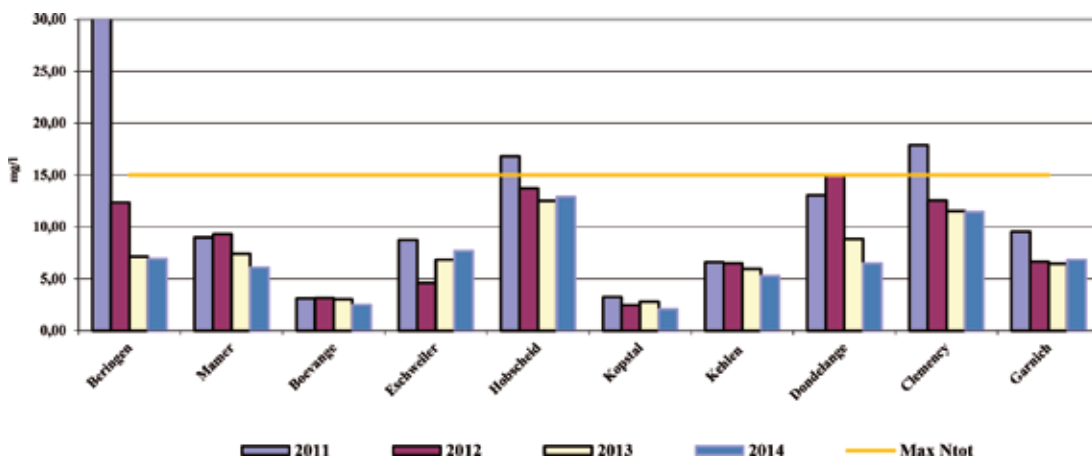
Rejets en NH4-N des différents sites (mg/l)



La station d'épuration de Berlingen a été renouvelée et à partir du 15 mars 2012 l'eau a été traitée dans les nouvelles installations, ce qui implique l'amélioration remarquable. Il en va de même avec la station d'épuration de Hollenfels, où la nouvelle station a été la mise en service en juin 2014.

Différentes stations d'épuration (Clemency, Garnich, Gonderange) sont capables d'éliminer l'azote ammoniacal, alors qu'elles n'étaient pas prévues pour le faire.

Rejets en Ntot des différents sites (mg/l)



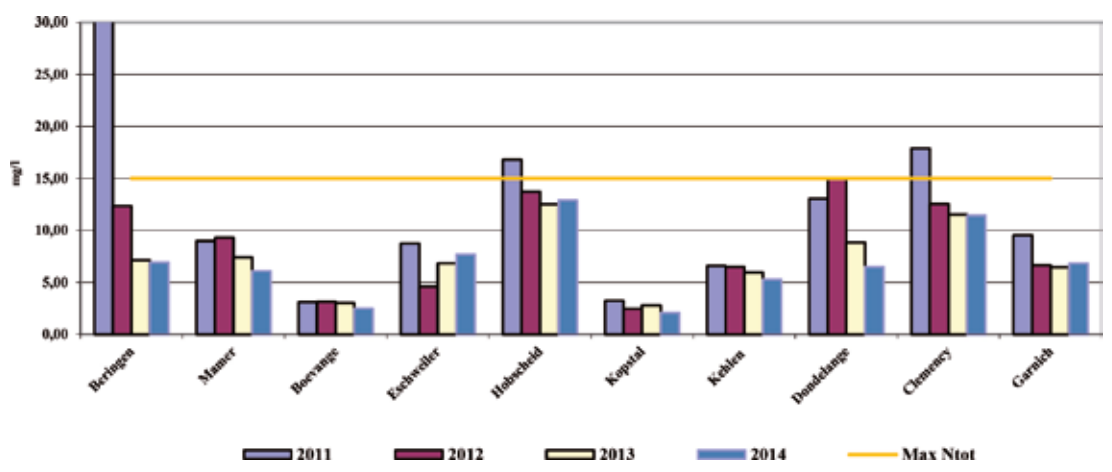
B. RAPPORTS SECTORIELS

III. RAPPORT TECHNIQUE

La station d'épuration de Beringen a été renouvelée et à partir du 15 mars 2012 l'eau a été traitée dans les nouvelles installations, ce qui implique l'amélioration remarquable. Différentes

stations (Eschweiler, Hobscheid, Dondelange, Clemency et Garnich) sont capables d'éliminer une majorité de l'azote, alors qu'elles n'étaient pas prévues pour le faire.

Rejets en P-tot des différents sites (mg/l)



La station d'Eschweiler qui n'a pas de limite de rejet sur ce paramètre a été équipée d'une unité de dosage de chlorure ferrique provisoire afin de réduire un maximum du phosphore sachant que les valeurs en entrée de station sont 3-4 fois plus élevées que sur les autres stations. La majeure partie des eaux usées à Eschweiler provient d'une entreprise agroalimentaire.

De manière générale, le SIDERO essaie, dans la mesure du possible, de réduire au maximum les rejets des différentes stations d'épuration dans le milieu naturel, afin de minimiser l'influence humaine dans notre espace environnemental.

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

1. BILANS

BILAN 2011 - COMPTES DE BILAN DE L'EXERCICE 2011 - ACTIF

ACTIF	Valeurs brutes	Valeurs nettes	
		au 31/12/2011	au 31/12/2010
A. Capital souscrit non versé			
B. Frais d'établissement			0,02
Frais d'établissement			0,02
C. Actif immobilisé			
I. Immobilisations incorporelles	10 002 211,00	10 002 211,00	10 182 077,45
Frais de recherche et développement	9 103 549,29	9 103 549,29	10 182 077,45
Acomptes versés et immo en cours	898 661,71	898 661,71	
II. Immobilisations corporelles	95 302 109,22	95 302 109,22	80 597 166,35
Terrains et constructions	83 133 970,75	83 133 970,75	27 463 504,75
Installations techniques et machine	292 869,90	292 869,90	188 609,69
Autres instal., outillage mobilier	690 435,08	690 435,08	814 292,75
Acomptes versés et immo en cours	11 184 833,49	11 184 833,49	52 130 759,16
III. Immobilisations financières			
D. Actif circulant			
I. Stocks			
II. Créances			
Créances s/ventes et prest services	2 429 904,78	2 429 904,78	1 589 315,84
inférieure ou égale à un an	2 429 904,78	2 429 904,78	1 589 315,84
Créances s/entreprises liées			
Créances s/entr. avec lien de part.			
Autres créances	-36 256,10	-36 256,10	0,00
inférieure ou égale à un an	-36 256,10	-36 256,10	0,00
III. Valeurs mobilières			
IV. Avoirs en banques, CCP et caisse	12 775 411,56	12 775 411,56	7 527 053,72
Avoirs en banques, CCP et caisse	12 775 411,56	12 775 411,56	7 527 053,72
E. Comptes de régularisation	81 000,00	81 000,00	77 000,00
Comptes de régularisation	81 000,00	81 000,00	77 000,00
TOTAL ACTIF	120 554 380,46	120 554 380,46	99 972 613,38

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2011 - COMPTES DE BILAN DE L'EXERCICE 2011 - PASSIF

PASSIF	Valeurs nettes	
	au 31/12/2011	au 31/12/2010
A. Capitaux propres	111 104 790,07	91 873 514,45
Capital souscrit	53 313 409,70	47 224 330,96
Résultats reportés	2 072 778,29	1 610 283,13
Résultat de l'exercice	-547 667,63	462 495,16
Subventions d'investissement	59 266 269,71	45 576 405,20
B. Dettes subordonnées		
C. Provisions		
D. Dettes non subordonnées		
Emprunts obligatoires		
Dettes envers des ets crédits	7 853 087,50	6 296 375,65
inférieure ou égale à un an	7 853 087,50	6 296 375,65
Acomptes reçus sur commande		
Dettes sur achats et prest services	1 363 633,32	1 584 957,12
inférieure ou égale à un an	1 363 633,32	1 584 957,12
Dettes repr. par effets de commerce		
Dettes envers des entreprises liées		
Dettes envers entr. avec lien part.		
Dettes fiscales et sécurité sociale	237 121,06	217 766,16
Dettes fiscales et sécurité sociale	76 039,71	217 766,16
Dettes à la sécurité sociale	161 081,35	
Autres dettes	-5 026,32	0,00
inférieure ou égale à un an	-5 026,32	0,00
E. Comptes de régularisation	774,83	
Comptes de régularisation	774,83	
TOTAL PASSIF	120 554 380,46	99 972 613,38

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2011 - COMPTES DE RÉSULTAT 2011

CHARGES	Valeurs nettes	
	au 31/12/2011	au 31/12/2010
1. Consommation de marchandises de mat. premières et consommables	1 405 708,25	1 212 521,82
March., mat. premières et consom.	1 405 708,25	1 212 521,82
2. Autres charges externes	1 186 683,92	1 107 414,74
Autres charges externes	1 186 683,92	1 107 414,74
3. Frais de personnel	3 320 375,10	2 858 513,82
a) Salaires et traitements	3 320 375,10	2 858 513,82
4. Corrections de valeur	3 963 489,84	2 885 704,56
sur immo. corp. et incorp.	3 963 489,84	2 885 704,56
5. Autres charges d'exploitation	34 937,39	33 881,53
Autres charges d'exploitation	34 937,39	33 881,53
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières		
7. Corrections de valeur sur élément financiers de l'actif circulant		
8. Intérêts et charges assimilées	11 860,13	33 505,37
b) Autres intérêts et charges	11 860,13	33 505,37
9. Charges exceptionnelles	8 960,32	
Charges exceptionnelles	8 960,32	
10. Impôts sur le résultat		
11. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		
12. Profit de l'exercice		462 495,16
Profit de l'exercice		462 495,16
TOTAL CHARGES	9 932 014,95	8 594 037,00

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2011 - COMPTES DE RÉSULTAT 2011

PRODUITS	Valeurs nettes	
	au 31/12/2011	au 31/12/2010
1. Montant net du chiffre d'affaires	9 266 500,43	8 530 417,03
Montant net du chiffre d'affaires	9 266 500,43	8 530 417,03
2. Variation des stocks de produits finis, de produits et de commandes en cours		
3. Production immobilisée		
4. Reprises de correction de valeur immo. corporelles et incorporelles	1 744,72	357,97
immo. corporelles et incorporelles	1 744,72	357,97
5. Autres produits d'exploitation	22 322,81	19 631,76
Autres produits d'exploitation	22 322,81	19 631,76
6. Produits des immo financières		
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant		
8. Autres intérêts et produits financiers	90 789,53	42 389,28
b) Autres intér. et produits assim.	90 789,53	42 389,28
9. Produits exceptionnels	2 989,83	1 240,96
Produits exceptionnels	2 989,83	1 240,96
10. Perte de l'exercice	547 667,63	
Perte de l'exercice	547 667,63	
TOTAL PRODUITS	9 932 014,95	8 594 037,00

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2012 - COMPTES DE BILAN DE L'EXERCICE 2012 - ACTIF

ACTIF	Valeurs brutes	Valeurs nettes	
		au 31/12/2012	au 31/12/2011
A. Capital souscrit non versé			
B. Frais d'établissement			
C. Actif immobilisé			
I. Immobilisations incorporelles	9 437 783,95	9 437 783,95	10 002 211,00
Frais de recherche et développement	8 539 122,24	8 539 122,24	9 103 549,29
Acomptes versés et immo en cours	898 661,71	898 661,71	898 661,71
II. Immobilisations corporelles	103 476 846,92	103 476 846,92	95 302 109,22
Terrains et constructions	80 622 878,75	80 622 878,75	83 133 970,75
Installations techniques et machine	283 571,68	283 571,68	292 869,90
Autres instal., outillage mobilier	632 564,14	632 564,14	690 435,08
Acomptes versés et immo en cours	21 937 832,35	21 937 832,35	11 184 833,49
III. Immobilisations financières			
D. Actif circulant			
I. Stocks			
II. Créances			
Créances s/ventes et prest services inférieure ou égale à un an	1 649 664,37	1 649 664,37	2 429 904,78
Créances s/entreprises liées	1 649 664,37	1 649 664,37	2 429 904,78
Créances s/entr. avec lien de part.			
Autres créances	18 136 200,52	18 136 200,52	-36 256,10
inférieure ou égale à un an	18 136 200,52	18 136 200,52	-36 256,10
III. Valeurs mobilières			
IV. Avoirs en banques, CCP et caisse	20 189 371,98	20 189 371,98	12 775 411,56
Avoirs en banques, CCP et caisse	20 189 371,98	20 189 371,98	12 775 411,56
E. Comptes de régularisation			81 000,00
Comptes de régularisation			81 000,00
TOTAL ACTIF	152 889 867,74	152 889 867,74	120 554 380,46

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2012 - COMPTES DE BILAN DE L'EXERCICE 2012 - PASSIF

PASSIF	Valeurs nettes	
	au 31/12/2012	au 31/12/2011
A. Capitaux propres	142 742 970,63	111 104 790,07
Capital souscrit	60 583 663,80	53 313 409,70
Résultats reportés	1 525 110,66	2 072 778,29
Résultat de l'exercice	-2 448 504,79	-547 667,63
Subventions d'investissement	83 082 700,96	56 266 269,71
B. Dettes subordonnées		
C. Provisions		
D. Dettes non subordonnées		
Emprunts obligatoires		
Dettes envers des ets crédits	8 287 992,07	7 853 087,50
inférieure ou égale à un an	8 287 992,07	7 853 087,50
Acomptes reçus sur commande		
Dettes sur achats et prest services	1 630 836,70	1 363 633,32
inférieure ou égale à un an	1 630 836,70	1 363 633,32
Dettes repr. par effets de commerce		
Dettes envers des entreprises liées		
Dettes envers entr. avec lien part.		
Dettes fiscales et sécurité sociale	306 641,84	237 121,06
Dettes fiscales	82 273,36	76 039,71
Dettes à la sécurité sociale	224 368,48	161 081,35
Autres dettes	-79 348,33	-5 026,32
inférieure ou égale à un an	-79 348,33	-5 026,32
E. Comptes de régularisation	774,83	774,83
Comptes de régularisation	774,83	774,83
TOTAL PASSIF	152 889 867,74	120 554 380,46

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2012 - COMPTES DE RÉSULTAT 2012

CHARGES	Valeurs nettes	
	au 31/12/2012	au 31/12/2011
1. Consommation de marchandises de mat. premières et consommables	1 276 928,89	1 405 708,25
March., mat. premières et consom.	1 276 928,89	1 405 708,25
2. Autres charges externes	1 566 526,22	1 186 683,92
Autres charges externes	1 566 526,22	1 186 683,92
3. Frais de personnel	3 457 145,49	3 320 375,10
a) Salaires et traitements	3 457 145,49	3 320 375,10
4. Corrections de valeur	4 983 429,02	3 963 489,84
sur immo. corp. et incorp.	4 983 429,02	3 963 489,84
5. Autres charges d'exploitation	702 517,71	34 937,39
Autres charges d'exploitation	702 517,71	34 937,39
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières		
7. Corrections de valeur sur élément financiers de l'actif circulant		
8. Intérêts et charges assimilées	13 927,06	11 860,13
b) Autres intérêts et charges	13 927,06	11 860,13
9. Charges exceptionnelles		8 960,32
Charges exceptionnelles		8 960,32
10. Impôts sur le résultat		
11. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		
12. Profit de l'exercice		
Profit de l'exercice		
TOTAL CHARGES	12 000 474,39	9 932 014,95

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2012 - COMPTES DE RÉSULTAT 2012

PRODUITS	Valeurs nettes	
	au 31/12/2012	au 31/12/2011
1. Montant net du chiffre d'affaires	9 428 348,64	9 266 500,43
Montant net du chiffre d'affaires	9 428 348,64	9 266 500,43
2. Variation des stocks de produits finis, de produits et de commandes en cours		
3. Production immobilisée		
4. Reprises de correction de valeur immo. corporelles et incorporelles		1 744,72
		1 744,72
5. Autres produits d'exploitation	4 809,91	22 322,81
Autres produits d'exploitation	4 809,91	22 322,81
6. Produits des immo financières		
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant		
8. Autres intérêts et produits financiers	118 401,05	90 789,53
b) Autres intér. et produits assim.	118 401,05	90 789,53
9. Produits exceptionnels	410,00	2 989,83
Produits exceptionnels	410,00	2 989,83
10. Perte de l'exercice	2 448 504,79	547 667,63
Perte de l'exercice	2 448 504,79	547 667,63
TOTAL PRODUITS	12 000 474,39	9 932 014,95

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2013 - COMPTES DE BILAN DE L'EXERCICE 2013 - ACTIF

ACTIF	Valeurs brutes	Valeurs nettes	
		au 31/12/2013	au 31/12/2012
A. Capital souscrit non versé			
B. Frais d'établissement			
C. Actif immobilisé			
I. Immobilisations incorporelles	8 699 467,79	8 699 467,79	9 437 783,95
Frais de recherche et développement	6 359 091,59	6 359 091,59	8 539 122,24
Concessions, brevets, licences	31 217,08	31 217,08	
Acomptes versés et immo en cours	2 309 159,12	2 309 159,12	898 661,71
II. Immobilisations corporelles	115 841 261,40	115 841 261,40	103 476 846,92
Terrains et constructions	78 183 396,30	78 183 396,30	80 622 878,75
Installations techniques et machine	255 000,32	255 000,32	283 571,68
Autres instal., outillage mobilier	625 632,21	625 632,21	632 564,14
Acomptes versés et immo en cours	36 777 232,57	36 777 232,57	21 937 832,35
III. Immobilisations financières			
D. Actif circulant			
I. Stocks			
II. Créances			
Créances s/ventes et prest services	2 834 988,31	2 834 988,31	1 649 664,37
inférieure ou égale à un an	2 834 988,31	2 834 988,31	1 649 664,37
Créances s/entreprises liées			
Créances s/entr. avec lien de part.			
Autres créances	8 514 698,54	8 514 698,54	18 136 200,52
inférieure ou égale à un an	8 514 698,54	8 514 698,54	18 136 200,52
III. Valeurs mobilières			
IV. Avoirs en banques, CCP et caisse	19 526 090,58	19 526 090,58	20 189 371,98
Avoirs en banques, CCP et caisse	19 526 090,58	19 526 090,58	20 189 371,98
E. Comptes de régularisation	334,20	334,20	
Comptes de régularisation	334,20	334,20	
TOTAL ACTIF	155 416 840,82	155 416 840,82	152 889 867,74

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2013 - COMPTES DE BILAN DE L'EXERCICE 2013 - PASSIF

PASSIF	Valeurs nettes	
	au 31/12/2013	au 31/12/2012
A. Capitaux propres	145 904 488,40	142 742 970,63
Capital souscrit	65 917 955,00	60 583 663,80
Résultats reportés	-3 123 370,13	1 525 110,66
Résultat de l'exercice	27 202,57	-2 448 504,79
Subventions d'investissement	83 082 700,96	83 082 700,96
B. Dettes subordonnées		
C. Provisions	1 591 313,01	
Autres provisions	1 591 313,01	
D. Dettes non subordonnées		
Emprunts obligatoires		
Dettes envers des ets crédits	5 919 020,64	8 287 992,07
supérieure à un an	5 919 020,64	8 287 992,07
Acomptes reçus sur commande		
Dettes sur achats et prest services	1 616 130,67	1 630 836,70
inférieure ou égale à un an	1 616 130,67	1 630 836,70
Dettes repr. par effets de commerce		
Dettes envers des entreprises liées		
Dettes envers entr. avec lien part.		
Dettes fiscales et sécurité sociale	344 157,06	306 641,84
Dettes fiscales	101 850,98	82 273,36
Dettes à la sécurité sociale	242 306,08	224 368,48
Autres dettes	40 956,21	-79 348,33
inférieure ou égale à un an	40 956,21	-79 348,33
E. Comptes de régularisation	774,83	774,83
Comptes de régularisation	774,83	774,83
TOTAL PASSIF	155 416 840,82	152 889 867,74

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2013 - COMPTES DE RÉSULTAT 2013

CHARGES	Valeurs nettes	
	au 31/12/2013	au 31/12/2012
1. Consommation de marchandises de mat. premières et consommables	1 411 360,76	1 586 402,36
March., mat. premières et consom.	1 411 360,76	1 586 402,36
2. Autres charges externes	1 349 666,90	1 257 052,75
Autres charges externes	1 349 666,90	1 257 052,75
3. Frais de personnel	3 773 840,86	3 457 145,49
a) Salaires et traitements	3 425 263,68	3 457 145,49
Salaires et traitements	344 124,33	
d) Autres charges sociales	4 452,85	
4. Corrections de valeur	4 875 425,61	4 983 429,02
sur immo. corp. et incorp.	4 875 425,61	4 983 429,02
5. Autres charges d'exploitation	1 357 867,94	702 517,71
Autres charges d'exploitation	1 357 867,94	702 517,71
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières		
7. Corrections de valeur sur élément financiers de l'actif circulant		
8. Intérêts et charges assimilées	33 735,37	13 927,06
b) Autres intérêts et charges	33 735,37	13 927,06
9. Charges exceptionnelles	21 258,27	
Charges exceptionnelles	21 258,27	
10. Impôts sur le résultat		
11. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		
12. Profit de l'exercice	27 202,57	
Profit de l'exercice	27 202,57	
TOTAL CHARGES	12 850 358,28	12 000 474,39

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2013 - COMPTES DE RÉSULTAT 2013

PRODUITS	Valeurs nettes	
	au 31/12/2013	au 31/12/2012
1. Montant net du chiffre d'affaires	121 703,17	131 156,21
Montant net du chiffre d'affaires	121 703,17	131 156,21
2. Variation des stocks de produits finis, de produits et de commandes en cours		
3. Production immobilisée		
4. Reprises de correction de valeur		
5. Autres produits d'exploitation	12 651 508,42	9 302 002,34
Autres produits d'exploitation	12 651 508,42	9 302 002,34
6. Produits des immo financières		
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant		
8. Autres intérêts et produits financiers	66 272,16	118 401,05
b) Autres intér. et produits assim.	66 272,16	118 401,05
9. Produits exceptionnels	10 874,53	410,00
Produits exceptionnels	10 874,53	410,00
10. Perte de l'exercice		2 448 504,79
Perte de l'exercice		2 448 504,79
TOTAL PRODUITS	12 850 358,28	12 000 474,39

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2014 - COMPTES DE BILAN DE L'EXERCICE 2014 - ACTIF

ACTIF	Valeurs brutes	Valeurs nettes	
		au 31/12/2014	au 31/12/2013
A. Capital souscrit non versé			
B. Frais d'établissement			
C. Actif immobilisé			
I. Immobilisations incorporelles	7 991 352,20	7 991 352,20	8 699 467,79
Frais de recherche et développement	4 496 286,86	4 496 286,86	6 359 091,59
Concessions, brevets, licences	77 989,75	77 989,75	31 217,08
Acomptes versés et immo en cours	3 417 075,59	3 417 075,59	2 309 159,12
II. Immobilisations corporelles	130 194 141,10	130 194 141,10	115 841 261,40
Terrains et constructions	75 717 095,26	75 717 095,26	78 183 396,30
Installations techniques et machine	264 105,74	264 105,74	255 000,32
Autres instal., outillage mobilier	579 250,11	579 250,11	625 632,21
Acomptes versés et immo en cours	53 633 689,99	53 633 689,99	36 777 232,57
III. Immobilisations financières			
D. Actif circulant			
I. Stocks			
II. Créances			
Créances s/ventes et prest services	5 710 222,27	5 710 222,27	2 834 988,31
inférieure ou égale à un an	5 710 222,27	5 710 222,27	2 834 988,31
Créances s/entreprises liées			
Créances s/entr. avec lien de part.			
Autres créances	8 532 898,54	8 532 898,54	8 514 698,54
inférieure ou égale à un an	8 532 898,54	8 532 898,54	8 514 698,54
III. Valeurs mobilières			
IV. Avoirs en banques, CCP et caisse	19 892 664,26	19 892 664,26	19 526 090,58
Avoirs en banques, CCP et caisse	19 892 664,26	19 892 664,26	19 526 090,58
E. Comptes de régularisation			334,20
Comptes de régularisation			334,20
TOTAL ACTIF	172 321 278,37	172 321 278,37	155 416 840,82

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2014 - COMPTES DE BILAN DE L'EXERCICE 2014 - PASSIF

PASSIF	Valeurs nettes	
	au 31/12/2014	au 31/12/2013
A. Capitaux propres	159 741 281,28	145 904 488,40
Capital souscrit	70 889 911,26	65 917 955,00
Réserves	2 941 566,74	
Résultats reportés	-3 096 167,56	-3 123 370,13
Résultat de l'exercice	-537 112,91	27 202,57
Subventions d'investissement	89 543 083,75	83 082 700,96
B. Dettes subordonnées		
C. Provisions	1 593 034,88	1 591 313,01
Autres provisions	1 593 034,88	1 591 313,01
D. Dettes non subordonnées		
Emprunts obligatoires		
Dettes envers des ets crédits	8 928 850,01	5 919 020,64
supérieure à un an	8 928 850,01	5 919 020,64
Acomptes reçus sur commande		
Dettes sur achats et prest services	1 572 121,05	1 616 130,67
inférieure ou égale à un an	1 572 121,05	1 616 130,67
Dettes repr. par effets de commerce		
Dettes envers des entreprises liées		
Dettes envers entr. avec lien part.		
Dettes fiscales et sécurité sociale	443 729,57	344 157,06
Dettes fiscales	112 929,82	101 850,98
Dettes à la sécurité sociale	330 799,75	242 306,08
Autres dettes	41 486,75	40 956,21
inférieure ou égale à un an	41 486,75	40 956,21
E. Comptes de régularisation	774,83	774,83
Comptes de régularisation	774,83	774,83
TOTAL PASSIF	172 321 278,37	155 416 840,82

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2014 - COMPTES DE RÉSULTAT 2014

CHARGES	Valeurs nettes	
	au 31/12/2014	au 31/12/2013
1. Consommation de marchandises de mat. premières et consommables	1 701 576,09	1 411 360,76
March., mat. premières et consom.	1 701 576,09	1 411 360,76
2. Autres charges externes	1 345 127,17	1 349 666,90
Autres charges externes	1 345 127,17	1 349 666,90
3. Frais de personnel	4 337 358,48	3 773 840,86
a) Salaires et traitements	3 935 774,08	3 425 263,68
Salaires et traitements	392 700,57	344 124,33
d) Autres charges sociales	8 883,83	4 452,85
4. Corrections de valeur	4 576 261,14	4 875 425,61
sur immo. corp. et incorp.	4 576 261,14	4 875 425,61
5. Autres charges d'exploitation	1 418 906,56	1 357 867,94
Autres charges d'exploitation	1 418 906,56	1 357 867,94
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières		
7. Corrections de valeur sur élément financiers de l'actif circulant		
8. Intérêts et charges assimilées	27 842,72	33 735,37
b) Autres intérêts et charges	27 842,72	33 735,37
9. Charges exceptionnelles		21 258,27
Charges exceptionnelles		21 258,27
10. Impôts sur le résultat		
11. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		
12. Profit de l'exercice		27 202,57
Profit de l'exercice		27 202,57
TOTAL CHARGES	13 407 072,16	12 850 358,28

B. RAPPORTS SECTORIELS

IV. RAPPORTS FINANCIERS DES EXERCICES 2011, 2012, 2013 ET 2014

BILAN 2014 - COMPTES DE RÉSULTAT 2014

PRODUITS	Valeurs nettes	
	au 31/12/2014	au 31/12/2013
1. Montant net du chiffre d'affaires	142 803,88	121 703,17
Montant net du chiffre d'affaires	142 803,88	121 703,17
2. Variation des stocks de produits finis, de produits et de commandes en cours		
3. Production immobilisée		
4. Reprises de correction de valeur		
5. Autres produits d'exploitation	12 692 371,98	12 651 508,42
Autres produits d'exploitation	12 692 371,98	12 651 508,42
6. Produits des immo. financières		
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant		
8. Autres intérêts et produits financiers	31 313,39	66 272,16
b) Autres intér. et produits assim.	31 313,39	66 272,16
9. Produits exceptionnels	3 470,00	10 874,53
Produits exceptionnels	3 470,00	10 874,53
10. Perte de l'exercice	537 112,91	
Perte de l'exercice	537 112,91	
TOTAL PRODUITS	13 407 072,16	12 850 358,28

B. RAPPORTS SECTORIELS

V. RAPPORT SOCIAL

Les années 2011 à 2014 ont été marquées par le suivi du processus de restructuration entamé dès 2007 et par une augmentation d'effectifs suite à l'extension du syndicat.

Ainsi dans le domaine de l'effectif du personnel du syndicat, cette période a été marquée par la création de nombreux postes dont deux postes de salarié assistant de laboratoire, un poste de salarié à tâche manuelle de la branche jardinier, un poste de salarié à tâche intellectuelle, carrière C, trois postes de salariés à tâche manuelle, un poste d'ingénieur-technicien, branche génie civil, un poste d'expéditionnaire technique, branche génie civil, un poste d'expéditionnaire administratif, un poste d'ingénieur-technicien et deux postes de salariés à tâche manuelle avec qualification CATP.

L'année 2012 a été particulièrement marquée par le décès inopiné de Monsieur Albert Lentz, ancien président du SIDERO.

Notons que par tradition notre syndicat s'est tenu abordable pour la mise à disposition de postes d'apprentissage à des étudiants stagiaires, de même que pour offrir des possibilités de travaux de vacances à des jeunes en scolarité.

En matière de formation continue, il convient de souligner qu'en dehors des cours de formation obligatoires suivis à l'Institut National d'Administration Publique par les agents nouvellement recrutés, le personnel a amplement suivi divers cours de recyclage.

Il nous reste à remercier l'équipe entière constituée par le personnel du SIDERO de son engagement dévoué durant les années écoulées, dans la noble cause de défenseur de l'environnement naturel sur le plan de la qualité des eaux.

Mersch, le 31 janvier 2017

Le Bureau du SIDERO :

Alain WEINS, président
Abby TOUSSAINT, vice-président
Jeannot JEANPAUL, vice-président
Paul MANGEN, membre
Fernand MULLER, membre

B. RAPPORTS SECTORIELS

GLOSSAIRE TECHNIQUE ET ABRÉVIATIONS

[1] DBO₅

Demande biochimique en oxygène
(exprimée en mg/l)

C'est la quantité d'oxygène consommée à 20°C et à l'obscurité pendant un temps donné pour assurer par voie biologique l'oxydation des matières organiques présentes dans l'eau usée. On utilise conventionnellement la DBO₅, c'est-à-dire la quantité consommée après 5 jours d'incubation. La DBO₅ n'est représentative normalement que de la pollution organique carbonée biodégradable.

[2] DCO

Demande chimique en oxygène
(exprimée en mg/l)

La DCO correspond à la consommation globale à chaud de l'oxygène de dichromate de potassium et est représentative de la majeure partie des composés organiques ainsi que des sels minéraux oxydables contenus dans l'eau usée.

[3] EH

Equivalent-habitant.

C'est l'eau usée journalière d'un habitant, exprimée quantitativement ou suivant le degré de

pollution, qui serait à assimiler à l'eau usée en provenance d'un établissement artisanal, commercial ou industriel. La notion EH est utilisée notamment pour évaluer la capacité des stations d'épuration.

Elle peut se rapporter à différentes valeurs de mesure, par exemple :

EH hydraulique :

180 l/habitant/jour.

EH-DBO5 :

(charge polluante organique)

60 g O₂/habitant/jour

EH-DCO :

(charge polluante organique des composés organiques et des sels minéraux)

120 g O₂/habitant/jour

[4] MES

Matières en suspension
(exprimées en mg/l)

Ce paramètre englobe tous les éléments en suspension dans l'eau dont la taille permet leur rétention sur un filtre de porosité donnée.

B. RAPPORTS SECTORIELS

GLOSSAIRE TECHNIQUE ET ABRÉVIATIONS

[5] MS

Matières sèches
(exprimées en g/l)

C'est la masse de résidu sec obtenue à la suite de la filtration d'une quantité donnée de boues d'épuration liquides, déterminée après séchage du filtre à l'étuve.

[6] Matières décantables

(exprimées en ml/l)

Ce paramètre englobe toutes les matières contenues dans l'eau qui sont décantées au bout de deux heures.

[7] Indice volumique des boues

(exprimées en ml/g)

Ce paramètre représente le rapport entre matières décantables et matières sèches des boues activées. Il indique la taille des floccs de boues et leur masse.

[8] NH₄

Azote ammoniacal. Ce paramètre est exprimé en mg/l N.

[9] RÜB

Bassin d'orage avec déversoir „Regenüberlaufbecken“.

[10] RRB

Bassin d'orage „Regenrückhaltebecken“.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE DÉPOLLUTION DES EAUX RÉSIDUAIRES
DE L'OUEST



S I D E R O



Siège Social
11C, rue Irbicht
L-7590 BERINGEN
Tél. : 32 58 60-1
Fax : 32 58 60-900
www.sidero.lu
sidero@sidero.lu